

MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DU BUDGET



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

**Rapport sur la situation
d'exécution du budget et de la
trésorerie de l'Etat, exercice
2019, au 30 juin**

Juillet 2019

NOTE SYNTHETIQUE

Le budget de l'Etat, exercice 2019, s'exécute dans un contexte international marqué par une poursuite de la baisse du taux de croissance économique mondiale qui tomberait à 3,3%. Au plan régional, une croissance économique vigoureuse est attendue à 6,8% pour l'année 2019. Au plan national, le budget s'exécute dans un contexte marqué par une campagne agricole assez favorable, une situation sécuritaire difficile et une poursuite des revendications sociales. Nonobstant ce contexte assez difficile, l'activité économique en 2019 enregistrerait une bonne tenue du rythme de la croissance qui se situerait à 6,1% en 2019.

A ce titre, le niveau de mobilisation des ressources de l'Etat à fin juin 2019 s'établit à 869,65 milliards FCFA, soit un niveau de réalisation de 44,49%. En 2018 à la même période, le taux se situe à 39,43% sur des prévisions de 2053,05 milliards de FCFA.

Les recettes propres et les recettes extraordinaires ont été recouvrées respectivement à hauteur de 813,83 milliards de FCFA et 55,82 milliards de FCFA à fin juin 2019, soit des taux respectifs de 47,96% et 21,67%.

Pour une prévision annuelle ajustée, base crédit de paiement, de 2213,29 milliards FCFA, les dépenses exécutées à fin juin 2019 s'élève à 978,48 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 44,21%.

Au titre de la gestion de la trésorerie à fin juin 2019, il a été décaissé 1352,73 milliards de FCFA contre des encaissements constatés de 1290,09 milliards de FCFA. Il se dégage un solde déficitaire de 62,64 milliards de FCFA sous la période entièrement couvert par les disponibilités antérieures qui s'élevaient au 31 décembre 2018 à 76,04 milliards de FCFA.

L'analyse du plan de déblocage des fonds au 30 juin 2019 fait ressortir un montant débloqué de 350,07 milliards Francs CFA pour une prévision annuelle globale 658,54 milliards de FCFA, soit un niveau d'exécution de 53,15%. Ce taux est largement en deçà du taux repère de 59,98%.

Au 30 juin 2018, en comparant les recettes propres mobilisées de 813,83 milliards de francs CFA aux dépenses courantes engagées visées de 727,06 milliards de francs CFA, il se dégage une épargne budgétaire de 86,77 milliards de francs CFA. Le solde budgétaire global est déficitaire et s'établit à -108,83 milliards de francs CFA au 30 juin 2019. Ce niveau de déficit s'explique par une stagnation constatée dans l'exécution des dépenses budgétaires.

TABLE DES MATIERES

NOTE SYNTHETIQUE.....	A
TABLE DES MATIERES	B
TABLEAUX.....	C
LISTE DES GRAPHIQUES.....	D
LISTE DES ANNEXES	D
SIGLES ET ABBREVIATIONS	D
INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL, SOUS REGIONAL ET NATIONAL	2
I.1. CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL, REGIONAL ET SOUS REGIONAL	2
I.2. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE	4
I.3. PRIORITES ET MESURES POUR L'EXECUTION DU BUDGET 2019	6
I.3.1. Les priorités du budget 2019	6
I.3.2. Les mesures pour l'exécution du budget 2019	6
I.4. Configuration actuelle du budget de l'Etat, exercice 2019	8
II. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES	9
II.1. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RECETTES ORDINAIRES.....	9
II.1.1. Analyse de l'évolution par nature de recettes	10
A. Les ventes des produits et services.....	10
B. Les recettes fiscales	10
C. Les recettes non fiscales.....	13
D. Les produits financiers.....	13
II.1.2. Analyse par structure de recouvrement	13
A La Direction Générale des Impôts	13
B. La Direction Générale des Douanes	15
C. La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique	17
II.2. ANALYSE DES RECETTES EXTRAORDINAIRES	20
III. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES	23
III.1. ANALYSE DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT PAR NATURE DE DEPENSE	25
III.1.1. Les dépenses courantes.....	26
A. Les charges financières de la dette	26
B. Les dépenses de personnel	27
C. Les dépenses d'acquisitions de biens et services.....	27
D. Les dépenses de transferts courants	28
E. Les dépenses en atténuations des recettes	28
III.1.2. Les dépenses en capital.....	29
A. Les dépenses d'investissements exécutés par l'Etat	29
B. Les transferts en capital	31
III.2. L'ANALYSE DE LA SITUATION D'EXECUTION PAR PROGRAMME.....	31
III.3. ANALYSE DES CREDITS DELEGUES.....	32
III.4. ANALYSE DES RESTES A LIQUIDER EN PROCEDURE NORMALE	32
III.5. ANALYSE DES DEPENSES DE CONSOMMATION D'EAU, D'ELECTRICITE ET DE TELEPHONE.....	33
A. Analyse des dépenses de consommation d'électricité	34
B. Analyse des dépenses de consommation d'eau.....	35
C. Analyse des dépenses de consommation de téléphone.....	35
IV. SITUATION D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES.....	36
IV.1. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE PASSATION DES MARCHES DES MINISTERES ET DES INSTITUTIONS	37

IV.2. SITUATION DES REMISES DE PENALITES ET DE PAIEMENT DES INTERETS MORATOIRES.	40
IV.3. REPARTITION DES MARCHES PAR PROCEDURE DE PASSATION.....	41
V. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE DEBLOCAGES DE FONDS	42
V.1. EXECUTION DU PLAN DE DEBLOCAGE DE FONDS PAR MINISTERE ET INSTITUTION.....	43
V.2. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE DEBLOCAGE DES FONDS.	44
VI. DE LA GESTION DE LA TRESORERIE	45
VI.1. DE LA SITUATION DES ENCAISSEMENTS AU 30 JUIN 2019.....	45
VI.2. DE LA SITUATION DE DECAISSEMENT AU 30 JUIN 2019.....	45
VI.3. DU SOLDES DES OPERATIONS D'ENCAISSEMENT ET DE DECAISSEMENT AU 30 JUIN 2019	45
VI.4. DE L'EVOLUTION DES INSTANCES DE PAIEMENTS DU TRESOR AU 30 JUIN 2019	46
VI.5. DE LA SITUATION DES DISPONIBILITES DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2019	46
VI.6. DE L'EVOLUTION MENSUELLE DES SOLDES DES COMPTES DE DEPOTS DU 1 ^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2019.....	47
VII. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE PERFORMANCES DE LA GESTION BUDGETAIRE	47
VII.1. LES SOLDES BUDGETAIRES	48
VII.1.1. L'épargne budgétaire et le solde budgétaire global	48
VII.2. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU BUDGET	48
VII.2.1. Ratio Masse salariale/Recettes fiscales	49
VII.2.2. Critères quantitatifs du programme FEC-FMI	49
VIII. RECOMMANDATIONS.....	49
VIII.1. AU TITRE DES DIFFICULTES D'ORDRE GENERAL	49
VIII.2. AU TITRE DES DEPENSES DE PERSONNEL	50
VIII.2.1. Le constat.....	50
VIII.2.2. Mesures correctives.....	50
VIII.3. AU TITRE DES RAPPORTS MENSUELS SUR LA SITUATION D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE	51
CONCLUSION	52
ANNEXES.....	I

TABLEAUX

Tableau 1: Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles et du PIB sur la période 2015-2019 (en %)	6
Tableau 2: Etat de recouvrement des recettes au 30 juin 2018 et 2019 (en milliards FCFA).....	9
Tableau 3: Situation des recettes ordinaires par régie à fin juin 2018 et 2019 (en milliards FCFA)	19
Tableau 4: Situation des recettes extraordinaires au 30 juin 2018 et 2019 (en milliards francs CFA)	20
Tableau 5: Situation des decaissements des dons programmes par nature et par type de partenaire au 30 juin 2018 et 2019 (en milliards FCFA)	21
Tableau 6: Situation des decaissements des dons projets par nature et par type de partenaire au 30 juin 2018 et 2019 (en milliards FCFA)	22
Tableau 7 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 juin 2018 et 2019 (en milliards de francs CFA)	24
Tableau 8: Evolution de consommation d'électricité à fin avril sur la période 2017 à 2019.....	34

Tableau 9: Evolution de consommation d'eau à fin avril sur la période 2017 à 2019.....	35
Tableau 10: Evolution des dépenses de communications téléphoniques à fin mai sur la période 2017 à 2019	36
Tableau 11: Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin juin 2019.	39
Tableau 12: Situation d'exécution par natures de dépense, au 30 juin 2019 (en milliers de Francs CFA)	43
Tableau 13: Situation des soldes au 30 juin 2019 (en milliards de francs CFA) ..	48

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolutions et perspectives de croissance économique (en %) dans les différentes zones	4
Graphique 2 : recouvrements des recettes ordinaires entre à fin juin 2018 et 2019 par nature.	10
Graphique 3 : recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin juin 2018 et 2019.	10
Graphique 4 : les recouvrements de quelques impôts et taxes -leaders à fin juin 2018 et 2019.	14
Graphique 5 : les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin 2018 et 2019.	16
Graphique 6 Les recouvrements de quelques impôts leaders de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publics à fin juin 2018 et 2019.	18
Graphique 7 : Evolution des dépenses exécutées par nature de dépenses au 30 juin 2019 en milliards de francs CFA)	25
Graphique 8 : Situation d'exécution des marchés publics des ministères et institutions, au 30 juin 2019.	39
Graphique 9 : Evolution des soldes des correspondants du Trésor au 30 juin 2019 (en milliards de francs CFA)	47

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Situation d'exécution budgétaire par ministères et institutions et par nature de dépenses au 30 juin 2019 (En francs CFA).....	I
Annexe 2: Situation d'exécution budgétaire par ministères et institutions et par programmes au 30 juin 2018 (En francs CFA)	VI
Annexe 3: Etat d'exécution du plan de déblocage des fonds au 30 juin 2019 (en milliers de Francs CFA).....	XI
Annexe 4: situation de consommation d'électricité de 2017 à 2019 à fin juin (en milliers de FCFA).....	XIII
Annexe 5 : situation de consommation d'eau de 2017 à 2019 à fin mars (en milliers FCFA).....	XIV
Annexe 6: situation de consommation téléphonique de 2017 à 2019 à fin juin (en milliers de FCFA)	XV
Annexe 7: situation des restes à liquider des dépenses engagés visés par ministères à fin juin 2019 (en milliers de FCFA).....	XVI
Annexe 8 : Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs pour l'accord au titre de la FEC-FMI -2018 (en milliard de FCFA).....	I

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABS	: Appuis Budgétaires Sectoriels
BA-BF	: Banque Atlantique du Burkina Faso
BCE	: Banque Centrale Européenne

BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CF	: Contrôleur Financier
CID	: Circuit Informatisé de la Dépense
CODEP-MP	: Comité de Suivi des délais d'Exécution des Dépenses Publics et des Marchés Publics
CRD	: Commission de Règlement des Différends
DAF	: Direction de l'Administration et des Finances
DC-BR	: Dépositaire Central/Banque de Règlement
DCIM	: Dépenses Communes Interministérielles
DGB	: Direction Générale du Budget
DGCMEF	: Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
DGD	: Direction Générale des Douanes
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGTCP	: Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DOC	: Direction de l'Ordonnancement et de la Comptabilité
FEC	: Facilité Elargie de crédits
FMI	: Fonds Monétaire International
IAP	: Instrument Automatisé de Prévisions
IP	: Indicateur de Performance
IPC	: Indice Prix Consommation
IS	: Impôt sur les Sociétés
IUTS	: Impôt Unique sur les Traitements et Salaires
LED	: Light Emitting Diode (Diode Electroluminescente en Français)
LFI	: Loi de finances Initiale
LFR	: Loi de finances rectificative
MCA	: Millenium Challenge Account
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MOD	: Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement en Europe
ONATEL	: Office National des Télécommunications
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
PAGEDD	: Programme d'Actions du Gouvernement pour l'Emergence et le Développement Durable
PAP	: Programme d'Actions Prioritaires
PCS	: Prélèvement Communautaire de Solidarité
PDF	: Plan de Déblocage des Fonds
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNDES	Plan National de Développement Economique et Sociale
PPM	: Plan de Passation des Marchés
PRM/DMP	: Personne responsable des Marchés/Directeur des marchés Publics
PSCE	: Programme Spécial de Création d'Emplois
PSUT	Programme Socio-économique d'Urgence de la Transition
PTBA	: Plan de Travail du Budget Annuel

SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SIGASPE	: Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du personnel de l'Etat
SIGEET	: Système Intégré de gestion de l'Eau, de l'Electricité et du Téléphone
SIMP	: Système d'Information Intégré des marchés Publics
SONABEL	: Société Nationale d'Electricité du Burkina
SONABHY	: Société Nationale des Hydrocarbures du Burkina
SYDONIA	: Système Douanier Automatisé
TOFE	: Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TPP	: Taxe sur les Produits Pétroliers
TVA	: Taxe sur la valeur Ajoutée
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

INTRODUCTION

Le budget de l'Etat, exercice 2019 a été adopté par la Loi n°042-2018/AN du 18 décembre 2018 portant Loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2019. Promulguée par le décret n°2018-1186/PRES du 28 décembre 2018, ladite loi a été mise en exécution depuis le 1^{er} janvier 2019.

Dans le cadre du suivi de l'exécution des lois de finances, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) produit trimestriellement un rapport sur la situation d'exécution du budget et de la gestion de la trésorerie.

Le présent rapport fait la synthèse de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2019 au 30 juin tant en recettes qu'en dépenses.

Il comprend, outre l'analyse du contexte économique mondial, sous régional et national, la situation de la mobilisation des recettes et de l'exécution des dépenses budgétaires, la situation d'exécution du plan de passation des marchés et du plan de déblocage des fonds, les principaux soldes et indicateurs de performance de la gestion budgétaire et les recommandations générales.

I. CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL, SOUS REGIONAL ET NATIONAL

Le Burkina Faso au cours de l'année 2019, évolue dans un environnement international marqué par une poursuite du fléchissement de l'expansion économique enregistré en 2018. En 2019, la croissance économique devrait connaître un ralentissement de son rythme qui concernerait environ 70% de l'économie mondiale. En perspectives, pour 2020, elle devrait remonter.

Au plan régional, l'activité économique devrait se renforcer en 2019 en lien avec une demande intérieure robuste. La croissance économique devrait ressortir à 6,8% contre 6,6% en 2018.

Au plan national, la croissance économique en 2019, malgré la persistance de la situation sécuritaire et du climat social difficile, demeurerait solide. Le taux de croissance du PIB réel enregistrerait un ralentissement de son rythme en s'affichant à 6,1% contre 6,6% en 2018. Cette performance serait tirée par l'ensemble des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

I.1. Contexte économique international, régional et sous régional

Au niveau mondial¹, l'activité économique devrait fléchir en 2019 en lien avec la persistance de l'escalade des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, les tensions macroéconomiques en Argentine et en Turquie, les perturbations du secteur automobile en Allemagne, le durcissement de la politique du crédit en Chine et le resserrement des conditions financières, conjugués à la normalisation de la politique monétaire dans les pays avancés. Ainsi, la croissance économique mondiale devrait ralentir pour se situer à 3,3% en 2019 contre 3,6% en 2018.

En perspective, la croissance économique mondiale devrait remonter à 3,6 % en 2020.

Au niveau des économies avancées, le taux de progression du PIB passerait de 2,2% en 2018 à 1,8% en 2019 et à 1,7% en 2020. Par contre, dans les économies émergentes et celles en développement, la croissance, estimée à 4,5% en 2018, devrait passer à 4,4% en 2019 et 4,8% en 2020.

L'inflation globale baisserait dans les pays avancés, passant de 2,0% en 2018 à 1,7% en 2019 en raison de la baisse des cours des produits de base et de la modération attendue de la

¹ FMI, Perspectives de l'économie mondiale (PEM) d'avril 2019.

croissance. Dans les pays émergents et les pays en développement, elle remonterait de 4,8% en 2018 à 4,9% en 2019, imputable essentiellement à l'accélération temporaire de la hausse des prix à la consommation en Russie et à l'accentuation progressive des tensions sur les prix en Inde.

Sur le marché des changes, sous l'effet des tensions commerciales affectant les cours de l'Euro, le cours moyen annuel du dollar US par rapport au FCFA en 2019 devrait enregistrer une appréciation pour se situer à 570,6 FCFA contre 555,7 FCFA en 2018. En perspective, il ressortirait à 577,6 FCFA en 2020.

Concernant le cours du baril de pétrole en dollars US, les projections de référence du FMI tablent sur une baisse des cours annuels moyens qui seraient de 59,2 dollars le baril en 2019 contre 68,33 dollars le baril en 2018 (soit un recul de 13,4 %) et de 59,0 dollars le baril en 2020 (soit une baisse de 0,2%). Toutefois, l'évolution des cours du pétrole reste très incertaine en raison d'importantes variables inconnues sur le plan stratégique, notamment les facteurs géopolitiques au Moyen-Orient.

En Afrique subsaharienne, la croissance économique se conforterait en 2019, en lien principalement avec le rebond de la croissance au Nigéria (redressement de la production et des cours du pétrole). Le taux de croissance économique s'afficherait à 3,5% en 2019 contre 3,0% en 2018. Pour l'année 2020, le taux de croissance progresserait pour s'établir à 3,7%.

Concernant l'inflation, les pressions inflationnistes se sont atténuées. Le taux d'inflation annuel diminuerait pour s'établir à 8,1% en 2019 contre 8,5% en 2018. En 2020, le taux est projeté à 7,4%.

Dans l'espace UEMOA², l'activité économique se renforcerait en 2019, en lien avec une demande intérieure vigoureuse. La croissance économique est attendue à 6,7% en 2019 contre 6,5% en 2018.

S'agissant de l'inflation, le taux remonterait en moyenne annuelle à 1,1% en 2019, après 0,8% en 2018, sous l'hypothèse d'une moindre hausse de la production vivrière au cours de la prochaine campagne (2019/2020). A l'horizon de vingt-quatre mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,4%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la BCEAO.

² BCEAO, Rapports sur la politique monétaire dans l'UMOA, mars et juin 2019

Dans les pays environnants de l'espace UEMOA, notamment au Nigéria et au Ghana, l'activité économique connaîtrait des évolutions diverses.

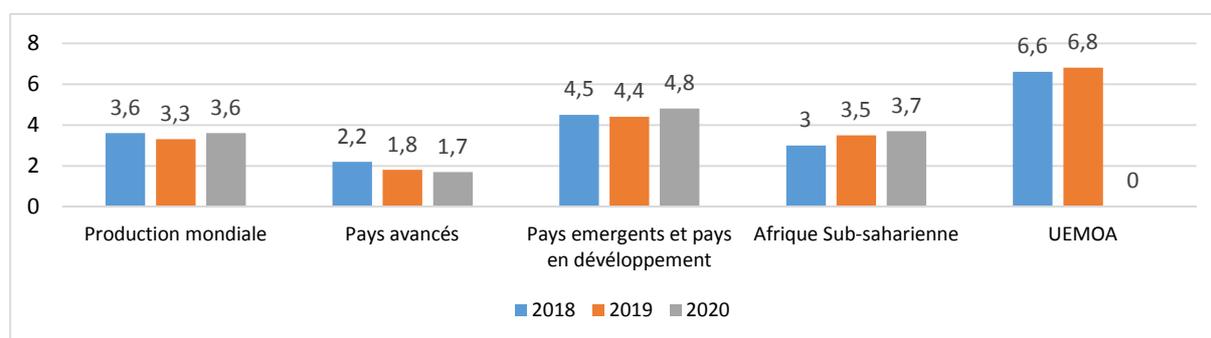
Au Nigeria, la croissance économique progresserait en 2019 pour se situer à 2,1% contre 1,9% en 2018, sous l'influence positive d'un redressement de la production et des cours du pétrole. En 2020, la croissance est projetée à 2,5%.

Pour ce qui est de l'inflation, le taux connaîtrait une baisse pour se situer à 11,7% en 2019 contre 12,1% en 2018, due à une politique monétaire plus rigoureuse et à un accroissement moins rapide des prix alimentaires. En perspective, le taux d'inflation s'établirait à 11,7% en 2020.

Au Ghana, l'activité économique enregistrerait une accélération de son rythme de croissance pour s'établir à 8,8% en 2019 contre 5,6% en 2018. En 2020, la croissance fléchirait pour atteindre 5,8%.

Au niveau de l'inflation, son taux baisserait pour se situer à 9,1% en 2019 contre 9,8% en 2018. En perspective, il s'afficherait à 8,4% en 2020.

Graphique 1: Evolutions et perspectives de croissance économique (en %) dans les différentes zones



Source: DGEP, juin 2019

I.2. Conjoncture économique nationale

Au quatrième trimestre 2018, le PIB réel a augmenté de 2,9% par rapport au troisième trimestre, après la hausse de 3,0% enregistrée au deuxième trimestre de la même année.

Cette hausse de l'activité économique au cours du quatrième trimestre résulte d'une bonne tenue de l'activité dans les secteurs tertiaire (+2,9%) et secondaire (+1,6%) ainsi que des impôts et taxes (+9,5%).

Pour l'ensemble de l'année 2018, le taux de croissance de l'économie ressortirait à 6,6% contre 6,3% en 2017.

Sous les hypothèses d'une pluviométrie favorable, d'une situation sécuritaire normalisée, d'une accalmie au niveau de la fronde sociale, la poursuite de la mise en œuvre des investissements structurants et des réformes stratégiques du Plan national de développement économique et social (PNDES), l'activité économique enregistrerait de bonnes perspectives sur le moyen terme.

En 2019, le taux de croissance de l'économie ressortirait à 6,1%. Le PIB nominal s'établirait à 8 663,7 milliards de FCFA contre 7 857,3 milliards de FCFA en 2018. Le PIB réel quant à lui se situerait à 5 577,1 milliards de FCFA en 2019 contre 5 256,9 milliards de FCFA en 2018.

En 2020, la croissance resterait solide. En effet, le taux de croissance du PIB réel ressortirait à 6,4%. Cette croissance attendue en 2020 serait tirée par l'ensemble des secteurs. Le PIB nominal s'établirait à 9 325,8 milliards de FCFA et le PIB réel à 5 933,8 milliards de FCFA.

La performance attendue de l'activité économique s'expliquerait par la poursuite de la mise en œuvre des investissements structurants inscrits dans le (PNDES) aussi bien en matière de développement du capital humain et de renforcement de la gouvernance qu'en matière d'infrastructures de soutien à la transformation de l'économie.

Dans cette optique, le Gouvernement s'attèle à la poursuite des grands chantiers d'infrastructures socio-économiques, notamment le Programme d'urgence pour le Sahel (PUS), le Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL), les investissements publics dans le cadre de la célébration tournante de la fête de l'indépendance, l'exécution des projets dans le cadre du PNDES et la consolidation des investissements en matière d'énergie, d'infrastructures routières, de télécommunication et d'activités agro-sylvo-pastorales pourraient expliquer la bonne orientation des investissements publics.

L'amélioration du climat des affaires, la poursuite de l'exploration et l'exploitation minières, la promotion des Partenariats public et privé (PPP) comme mode alternatif de réalisation des infrastructures structurantes ainsi que l'amélioration de l'offre d'énergie seraient les principaux catalyseurs de croissance des investissements privés.

Au niveau de l'inflation, les prix en 2019 seraient influencés par la poursuite des actions gouvernementales relatives à la lutte contre la vie chère et la mise en place des points de ventes des céréales à prix subventionnés. Le taux d'inflation devrait demeurer dans la limite de la norme communautaire de 3,0% en 2019. Il devrait se situer à 1,1% en moyenne annuelle en 2019 (BCEAO).

Tableau 1: Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles et du PIB sur la période 2015-2019 (en %)

	2015	2016	2017	2018	2019	MOYENNE(2015-2019)
Secteur primaire	-2,8%	3,2%	-3,0%	7,0%	5,9%	2,0%
Secteur secondaire	4,6%	4,4%	8,3%	6,6%	9,9%	6,8%
Secteur tertiaire	6,6%	7,2%	8,8%	6,1%	3,7%	6,5%
Taux de croissance du PIB réel	3,9%	5,9%	6,3%	6,8%	6,1%	5,8%

Source : DGEP, IAP Avril 2019

I.3. Priorités et mesures pour l'exécution du budget 2019

I.3.1. Les priorités du budget 2019

Les priorités du budget de l'Etat, exercice 2019 ont été définies à partir des objectifs fixés dans le PNDES.

Elles prennent également en compte les implications tirées de l'analyse de l'environnement économique et social. Ainsi, pour l'année 2019, les priorités retenues s'articulent autour des trois (03) axes stratégiques suivants :

- l'amélioration des performances des régies de recettes pour un accroissement significatif des ressources propres et une modernisation du dispositif d'identification des contribuables en vue d'améliorer le niveau de recouvrement ;
- la poursuite de la modernisation du système de gestion des dépenses publiques à travers l'implémentation progressive du budget programme ;
- les mesures de rationalisation des dépenses dans le sens de réaliser plus d'économies pour le financement des dépenses prioritaires.

I.3.2. Les mesures pour l'exécution du budget 2019

Elles s'inscrivent dans le cadre d'une mobilisation optimale des ressources d'une part, et d'une plus grande efficacité dans l'exécution des dépenses d'autre part.

A. En matière de recettes

Pour atteindre les objectifs de mobilisation de recettes pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2019, plusieurs actions et mesures seront mises en œuvre par les régies de recettes pour optimiser la mobilisation des ressources intérieures. La mobilisation de ces ressources propres de l'Etat devrait se poursuivre à travers le renforcement de l'approche dite « unité de recouvrement », le suivi rigoureux de la mise en œuvre de la facture normalisée, les paiements électroniques et des autres nouvelles mesures adoptées par les régies de recettes.

Un accent particulier devrait être mis sur la mobilisation des recettes de services de l'administration publique.

En appoint aux ressources internes, il sera poursuivi la politique de recours à des financements alternatifs tels que :

- le recours au marché financier régional en vue du financement des investissements ;
- le développement du Partenariat Public-Privé (PPP) qui vise à faire du secteur privé le moteur de la croissance pour le financement de certains investissements stratégiques et à fortes potentialités de croissance économique et sociale ;
- le développement de la coopération Sud-Sud dans le cadre de la capitalisation des meilleures pratiques des pays du Sud.

B. En matière de dépenses

L'exécution des dépenses se fait dans un contexte d'opérationnalisation du budget programme. A cet effet, les efforts de rationalisation des dépenses courantes et la réduction du train de vie de l'Etat devraient se poursuivre afin de dégager des ressources pour financer les projets structurants.

Des réformes seront engagées dans le sens d'améliorer l'exécution des activités du budget et assurer la transparence et une meilleure qualité de la dépense. Il s'agira de la poursuite de la formation et de l'entrée progressive des responsables de programme dans le dispositif de pilotage des programmes budgétaires et la relecture des organigrammes des départements ministériels pour prendre en compte tous les acteurs identifiés pour l'exécution du budget programme.

I.4. Configuration actuelle du budget de l'Etat, exercice 2019

Le budget de l'Etat, exercice 2019 a été adopté suivant loi n°042-2018/AN du 18 décembre 2018 portant Loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2019. Il a été arrêté en recettes et en dépenses (crédits de paiement) respectivement à 1954,56 milliards FCFA et 2 213,29 milliards FCFA avec une épargne budgétaire de 116,82 milliards FCFA et un besoin de financement de 258,73 milliards FCFA. Les autorisations d'engagement s'élevaient à 728,80 milliards FCFA.

Toutefois, la loi organique n°073-2015/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances a prévu en son article 17 le principe de la fongibilité asymétrique. Cette disposition permet aux ordonnateurs principaux de modifier en cours d'exécution, dans les plafonds de crédits de leurs programmes, la nature des crédits pour les utiliser, s'ils sont libres d'emploi. La fongibilité s'opère des crédits de personnel vers les crédits de biens et services, de transferts ou d'investissement ; des crédits de biens et services et de transferts vers les crédits d'investissement.

Conformément à cette disposition, des modifications de nature des crédits budgétaires ont été opérées. A fin juin 2019, les dotations budgétaires actuelles se chiffrent à 156,11 milliards de FCFA pour les dépenses d'acquisition de biens et services, 485,31 milliards de FCFA pour les dépenses de transferts courants et 335,43 milliards de FCFA les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat sur ressources propres.

Comparativement à l'exercice 2018, ces prévisions ajustées sont en baisse de 4,80% en recettes et en hausse de 1,39% en dépenses avec une dégradation de 72,89% de l'épargne budgétaire. Cette dégradation de l'épargne s'explique essentiellement par la forte augmentation des dépenses de personnel de 32,53%.

Le tableau récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2019 fait l'objet de l'annexe 9.

II. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES

Les prévisions de recettes, au titre de la loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2019 se chiffrent à 1 954,56 milliards de francs CFA, dont 1 697,00 milliards de francs CFA et 257,56 milliards de francs CFA respectivement pour les recettes propres et les ressources extraordinaires.

Les recettes budgétaires qui enregistrent une baisse de 4,80% par rapport à 2018 sont soutenues par des éléments de choix stratégiques budgétaires et de nouvelles mesures fiscales envisagées en matière de recettes.

Ainsi, après (06) six mois de mise en œuvre de ces mesures, les recettes budgétaires mobilisées se chiffrent à 869,65 milliards de francs CFA contre 809,50 milliards de francs CFA à la même période en 2018, soit une hausse de 60,15 milliards de francs CFA (+7,43%).

Tableau 2: Etat de recouvrement des recettes au 30 juin 2018 et 2019 (en milliards FCFA)

Nature de recettes	2018			2019			Variation 2018-2019	
	Prévisions (LFI)	Recouvrements au 30 juin.		Prévisions (LFI)	Recouvrements au 30 juin		Absolue	Relative
		Montant	Taux (%)		Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)
RECETTES ORDINAIRES	1 760,78	739,68	42,01	1697,00	813,83	47,96	74,14	10,02
Vente de produits et services	3,37	1,51	44,90	0,00	-		-1,51	-100,00
Recettes fiscales	1 600,97	651,34	40,68	1509,21	720,36	47,73	69,02	10,60
Recettes non fiscales	155,68	85,01	54,61	187,79	93,46	49,77	8,45	9,94
Produits financiers	0,76	1,81	238,77	0,00	-		-1,81	-100,00
Recettes exceptionnelles	-	-	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
RECETTES EXTRAORDINAIRES	292,27	69,82	23,89	257,56	55,82	21,67	-14,00	-20,05
Dons programmes	118,05	20,33	17,22	93,28	6,31	6,76	-14,02	-68,97
Dons projets	174,22	49,49	28,41	164,29	49,52	30,14	0,03	0,05
TOTAL	2 053,05	809,50	39,43	1 954,56	869,65	44,49	60,15	7,43

Source : MINEFID/SG/DGB

II.1. Analyse de l'évolution des recettes ordinaires

Les prévisions des recettes ordinaires se chiffrent à 1 697,00 milliards de francs CFA dont 1 509,21 milliards de francs CFA au titre des recettes fiscales et 187,79 milliards de francs CFA au titre des recettes non fiscales. Elles enregistrent une baisse en valeur relative de 4,00% par rapport aux prévisions révisées de 2018.

Au 30 juin 2019, le montant des recouvrements de l'ensemble des régies de recettes se chiffre à 813,83 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 47,96%.

Par rapport aux recouvrements de 2018 à la même période qui étaient de 739,68 milliards de francs CFA, les recettes ordinaires sont en hausse de 74,14 milliards de francs (+10,02%). Cette hausse est portée par les recettes fiscales (+68,98 milliards de FCFA) et les recettes non fiscales (+8,45 milliards de FCFA).

Graphique 2 : recouvrements des recettes ordinaires entre à fin juin 2018 et 2019 par nature.



Source : MINEFID/SG/DGB

L'analyse de la situation des recettes ordinaires à fin juin 2019 sera faite par nature de recettes et par structure de recouvrement. Elle portera sur les ventes des produits et services, les recettes fiscales, les recettes non fiscales et les produits financiers.

II.1.1. Analyse de l'évolution par nature de recettes

A. Les ventes des produits et services

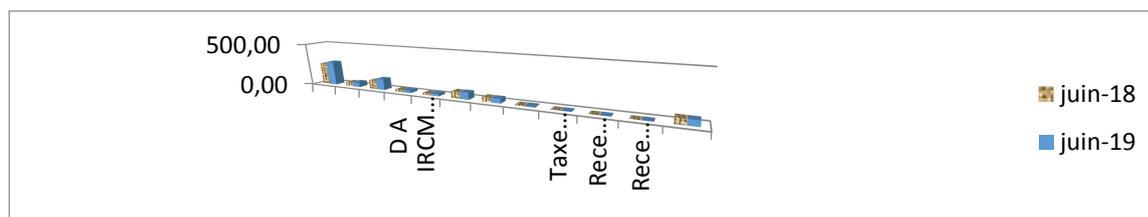
Aucune prévision n'a été faite pour cette nature de recettes. La prévision a été ventilée au niveau des prévision des recettes non fiscales.

B. Les recettes fiscales

Au 30 juin 2019, il a été recouvré 720,36 milliards de francs CFA sur des prévisions de 1 509,21 milliards de FCFA, soit un taux de recouvrement de 47,73%.

Comparée à la même période en 2018, avec un niveau de réalisation de 651,34 milliards de francs CFA, il ressort une progression de 10,60% correspondant à un accroissement de 69,02 milliards de FCFA.

Graphique 3 : recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin juin 2018 et 2019.



Source : MINEFID/SG/DGB

C. Les impôts et taxes intérieures sur les biens et services

Cette catégorie de recettes fiscales est essentiellement composée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la taxe sur les produits pétroliers (TPP).

● La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

La prévision de la taxe sur la valeur ajoutée au titre du budget 2019 s'élève à 591,48 milliards de francs CFA dont 325,36 milliards de francs CFA à l'importation et 266,12 milliards de francs CFA à l'intérieur.

À la date du 30 juin 2019, le montant total recouvré par l'ensemble des régies est de 279,44 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 47,24%.

Une analyse comparative entre les niveaux de recouvrement à fin juin 2018 et 2019, fait ressortir un taux de progression de l'ordre de 9,03% correspondant à une valeur absolue de 23,15 milliards de francs CFA.

● Taxe sur les produits pétroliers (TPP)

Sur une prévision de 103,26 milliards de francs CFA, la TPP a été recouvrée à hauteur de 50,61 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 49,01%. Comparativement à la même période de l'année 2018 où le recouvrement était de 50,78 milliards de francs CFA, il est observé une baisse de 0,33% correspondant à un montant de 0,17 milliard de francs CFA.

Il convient de signaler que la baisse du recouvrement de la TPP s'explique par le fait que cette taxe est fonction du volume importé des hydrocarbures notamment le super 91 et le gas-oil.

□ Les impôts sur les revenus et bénéfices

L'analyse portera sur quelques impôts leader tels que l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS), et sur les autres droits d'enregistrement (IRCM ou ADE).

● L'impôt sur les sociétés (IS)

Sur une prévision annuelle de 245,15 milliards de francs CFA, le montant recouvré de l'IS se chiffre à 128,05 milliards de francs CFA au 30 juin 2019, soit un taux d'exécution de 52,23%.

En 2018 à la même période, le recouvrement de l'impôt sur les sociétés s'est établi à 102,22 milliards de francs CFA. De ce qui précède, il ressort une hausse du niveau de recouvrement de l'IS de 25,84 milliards de francs CFA (soit un taux de progression de 25,27 %).

● **L'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS)**

Prévu à hauteur de 117,53 milliards de francs CFA, le recouvrement de l'IUTS s'élève à 56,61 milliards de francs CFA à fin juin 2019, soit un taux d'exécution de 48,16 %. Comparativement à la même période en 2018, le niveau de recouvrement de l'IUTS s'est accru de 10,25 milliards de francs CFA en valeur absolue, correspondant à un taux de progression de l'ordre de 22,11 %.

● **Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM)**

Pour l'exercice budgétaire 2019, il est prévu un montant de 39,56 milliards de FCFA au titre des IRCM. Sur la période de janvier à juin, la DGI en a recouvré 24,47 milliards de francs CFA qui représentent 61,86 % de l'objectif annuel sur ces droits. Comparativement à fin juin 2018 où le recouvrement était de 19,71 milliards de francs CFA, il ressort une hausse de 4,76 milliards de francs CFA correspondant à 24,15%.

□ **Droits et taxes à l'importation et à l'exportation**

● **Les droits de douane**

Le recouvrement des droits de douane s'est établi à 75,38 milliards de francs CFA et 78,49 milliards de francs CFA respectivement à fin juin 2018 et 2019, soit une hausse de 4,13%. Cette situation s'explique par la hausse du volume global des importations.

Par rapport à la prévision annuelle qui s'élève à 164,98 milliards de francs CFA, le taux d'exécution s'établit à 47,58% à fin juin.

● **La redevance statistique**

Le niveau de recouvrement de la redevance statistique est en hausse de 0,66 milliard de francs CFA. En effet, le recouvrement de ladite taxe est passé de 9,47 milliards de francs CFA au 30 juin 2018 à 10,12 milliards de francs CFA au 30 juin 2019. Relativement à la prévision de 2019 qui se chiffre à 20,84 milliards de francs CFA, le taux d'exécution se situe à 48,57%.

● **Les droits d'accises**

Les droits d'accises regroupent la taxe sur les boissons (TSB), la taxe sur les tabacs (TST), la taxe sur les produits de parfumerie et de cosmétique, la taxe sur la Cola et la taxe sur les café et thé perçus en régime intérieur et de porte.

Le recouvrement desdits droits s'est établi à 29,41 milliards de francs CFA au 30 juin 2019, contre 26,86 milliards de francs CFA à la même période en 2018, soit une hausse de 2,56 milliards de francs CFA (+9,52%).

C. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales ont enregistré globalement une progression de 9,94% passant de 85,01 milliards de francs CFA à fin juin 2018 à 93,46 milliards de francs CFA en 2019 au 30 juin. Cette progression est imputable à l'ensemble des postes.

D. Les produits financiers

Aucune prévision n'a été faite concernant cette catégorie de recettes. Il n'y a pas eu de recouvrement concernant cette nature de recette.

II.1.2. Analyse par structure de recouvrement

Les structures chargées du recouvrement des recettes ordinaires sont la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale des Douanes et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique. L'analyse est faite sur la base des prévisions de la Loi de finances Initiale (LFI).

A La Direction Générale des Impôts

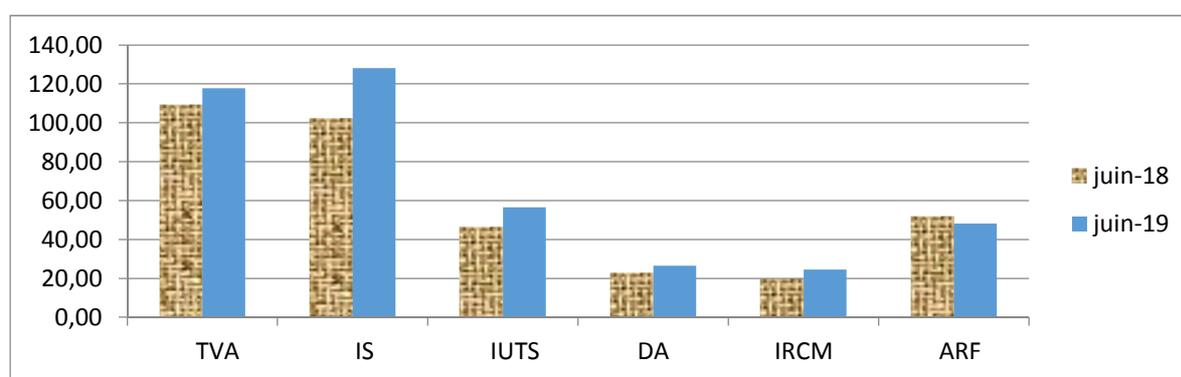
Au titre de sa mission de mobilisation des ressources intérieures, la Direction Générale des Impôts (DGI) s'est vue assigner, au titre de l'exercice budgétaire 2019, un objectif de recouvrement, base LFI de 859,05 milliards de francs CFA au profit du budget de l'État. Cet objectif, qui est constitué uniquement de recettes fiscales, connaît une baisse de 59,86 milliards de francs CFA (-6,51%) par rapport à l'objectif de l'exercice 2018 qui était de 918,91 milliards de francs CFA.

Au 30 juin 2019, les recouvrements de l'ensemble des unités de recouvrement de la DGI pour le compte du budget de l'État se chiffrent à 401,62 milliards de francs CFA sur une prévision semestrielle de 415,30 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de

96,70 %. En rapportant la réalisation du premier semestre à l'objectif annuel, il ressort un taux d'exécution de 46,75 % à fin juin contre un taux attendu de 48,34 %. Au cours du premier semestre de l'année 2018, la DGI avait mobilisé 352,14 milliards de francs CFA au profit du budget de l'État. Par comparaison aux réalisations du premier semestre 2018, celles du premier semestre 2019 sont en progression absolue de 49,49 milliards de francs CFA correspondant à un taux de progression de 14,05 %.

Le graphique suivant compare les recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin juin 2018 et 2019.

Graphique 4 : les recouvrements de quelques impôts et taxes -leaders à fin juin 2018 et 2019.



Source : MINEFID/SG/DGB

Le niveau des recouvrements de la DGI au cours du premier semestre 2019 a été influencé négativement par les mouvements sociaux qu'a connu le Ministère de l'économie, des finances et du développement notamment au cours du mois d'avril. En dehors de cela, la mise en œuvre des actions de recouvrement de la DGI ne s'est pas faite sans obstacles. Les difficultés majeures rencontrées au cours du premier semestre peuvent être résumées comme suit :

- ✓ l'insécurité grandissante dans certaines zones ; toute chose qui limite les actions de recouvrement dans lesdites zones ;
- ✓ l'insuffisance du matériel roulant ainsi que de la dotation en carburant, toute chose qui handicape la mise en œuvre efficace des actions de contrôle ;
- ✓ la persistance des comportements tendant à la fraude et à l'incivisme fiscal, en témoignent les déclarations sans paiements et la grande mobilité des contribuables (rendant caduque leur adresse) ;
- ✓ l'insuffisance et ou la mise à disposition tardive des moyens financiers pour le financement des actions de recouvrement ;

- ✓ la dégradation, l'exigüité et la vétusté des bâtiments qui abritent les services des impôts et/ou des installations électriques ;
- ✓ l'insuffisance/ou la vétusté du matériel informatique ;
- ✓ l'indisponibilité/instabilité du RESINA et/ou du SINTAX dans certaines structures de recettes ;
- ✓ le non-respect des délais de traitement des dossiers par certains acteurs de la chaîne foncière ;
- ✓ l'insuffisance du personnel d'appui, notamment les secrétaires et opérateurs de saisie.

Pour réaliser l'objectif de recouvrement qui lui est assigné au profit du budget de l'État, la DGI devra, au cours des six derniers mois de l'exercice budgétaire 2019, mobiliser 443,75 milliards de francs CFA, soit 51,65 % de l'objectif annuel. Afin d'améliorer le niveau des recouvrements, plusieurs actions sont envisagées. Ces actions résident dans :

- ✓ la poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale (intensification des sorties de terrain ; suivi de la taxe sur les véhicules à moteur etc...)
- ✓ le renforcement des actions de contrôle et de lutte contre le faux, la fraude et l'évasion fiscale (poursuite de l'opération de contrôle sanction sur l'utilisation de la facture normalisée et intensification des activités d'enquête et de recoupement d'informations à caractère fiscale),
- ✓ la sensibilisation des contribuables au civisme fiscal à travers des campagnes et des émissions télédiffusées,
- ✓ la poursuite des opérations spéciales de recouvrement (recouvrement forcé) avec une application rigoureuse des sanctions prévues en la matière (fermeture administrative des entreprises reliquataires, saisie des stocks, saisie mobilière et/ou immobilière et émission d'ATD...).

B. La Direction Générale des Douanes

L'objectif annuel de recouvrement assigné à la Direction Générale des Douanes (DGD) s'élève à 694,93 milliards de francs CFA selon la loi de finances initiale (LFI).

Au 30 juin 2019, les réalisations de recettes pour le compte du budget de l'Etat se chiffrent à 323,22 milliards de francs CFA, sur une prévision semestrielle de 311, 93

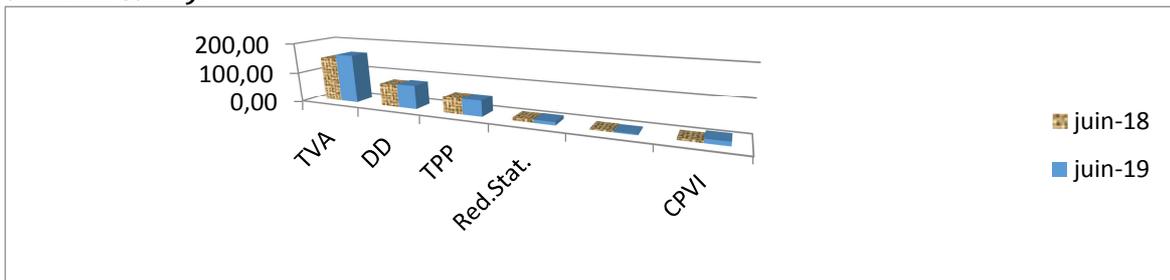
milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 103,62%. En rapportant la réalisation à l'objectif annuel, il ressort un taux d'exécution de 48,98% et se décomposent comme suit :

- ✓ 316,147 milliards de francs CFA au titre des recettes fiscales ;
- ✓ 7,071 milliards de francs CFA au titre de recettes non fiscales.

A la même période de l'année 2018, les réalisations de la DGD étaient de 302,292 milliards de francs CFA. Il ressort de l'analyse comparative du niveau de réalisations entre fin juin 2018 et 2019, une augmentation de 20,926 milliards de francs CFA soit un taux d'accroissement de 6,92%.

Le graphique suivant compare les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin juin 2018 et 2019.

Graphique 5 : les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin 2018 et 2019.



Source : MINEFID/SG/DGB

Les réalisations en matière de recouvrements de recettes de la Direction Générale des Douanes l'ont été en raison de facteurs dont les plus importants sont :

- ✓ application des mesures prises par la DGD sur les formalités de dédouanement des chargements de marchandises de plus d'un article ;
- ✓ le respect des valeurs de référence des produits de grande consommation à l'importation et à l'exportation ;
- ✓ La poursuite de la lutte contre la fraude douanière qui est un grand fléau limitant considérablement le recouvrement des recettes ;
- ✓ la poursuite du suivi satellitaire des marchandises en transit : le dispositif est actuellement opérationnel et couvre les offices de Ouaga-Route, Bobo-Gare, Dakola, Bittou, Ouessa, Niangoloko, Faramana, Koloko, Nadiagou et Kantchari ;

- ✓ l'opérationnalisation du scanner fret de l'aéroport international de Ouagadougou et la poursuite des scannages aux Bureaux des douanes de Ouaga-Route et de Bobo-Gare ;
- ✓ la connexion des commissionnaires en douanes agréés au SYDONIA WORLD et la fermeture des unités banalisés de dédouanement ;
- ✓ le renforcement des actions de contrôle de l'exécution du service dans les offices par les Directeurs régionaux et les audits de l'Inspection technique ;
- ✓ le suivi des clauses fiscales et douanières des marchés publics financés sur ressources propres
- ✓ les mesures de suspension de certains Commissionnaires en Douanes Agrée pour non-respect de la réglementation.

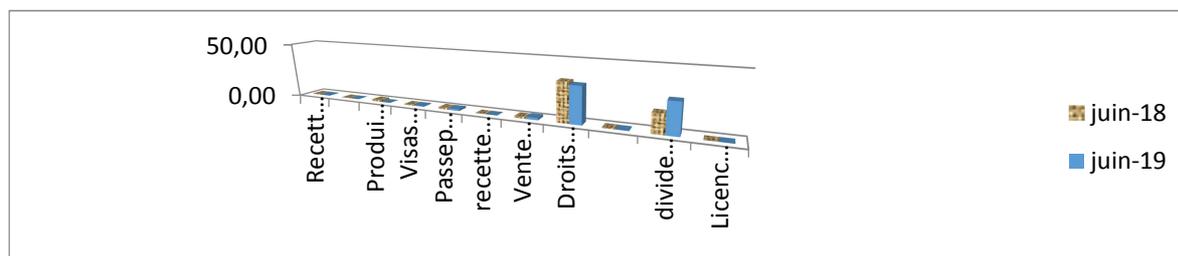
C. La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

Au titre de l'exercice budgétaire 2019, l'objectif annuel de recouvrement de recettes assigné à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) sur la base de la Loi de finances initiale (LFI), est de 178,00 milliards de francs CFA. Cet objectif, qui est constitué essentiellement de recettes non fiscales (98,00%), connaît une progression de 25,50% correspondant à 35,29 Milliards de FCFA en terme nominale comparativement à la prévision rectificative de 2018.

Au 30 Juin 2019, les réalisations de recettes pour le compte du budget de l'Etat se chiffrent à 88,98 milliards de francs CFA, sur une prévision semestrielle de 87,70 milliards de francs CFA soit un taux de réalisation de 101,46%. En rapportant la réalisation à l'objectif annuel, il ressort un taux d'exécution de 49,99%.

A titre comparatif, les réalisations à fin juin 2018 étaient de 84,39 milliards de FCFA sur des prévisions annuelles de 146,94 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 57,43%. Entre 2018 et 2019, les recettes mobilisées par la DGTCP ont accru de 6,11 milliards de FCFA, soit un taux de progression de 7,24 points de pourcentage, essentiellement portée par les recettes non fiscales.

Graphique 6 Les recouvrements de quelques impôts leaders de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publics à fin juin 2018 et 2019.



Source : MINEFID/SG/DGB

Globalement, on note une amélioration des recouvrements à fin juin 2019 comparé à leur niveau en 2018 au regard de la progression de 7,24%. Cet accroissement du volume des recettes de la DGTCP (+6,11 milliards de francs CFA) est expliqué par une hausse satisfaisante relevée au titre de certaines natures de recettes. Il s'agit principalement des recettes issues :

- des dividendes,
- des recettes en atténuation de dépenses,
- des recettes minières,
- de la vente des dossiers d'appel d'offres, des visas des contrats des travailleurs non nationaux,
- des opérations extérieures de maintien de la paix,
- de la tarification des actes de justice et des actes médicaux.

Le niveau de performance de la DGTCP a toutefois été tributaire des contraintes suivantes : le climat social qui a prévalu au sein de l'administration des finances au premier trimestre, le démarrage timide des activités du fait de la non mise à disposition des moyens financiers pour les actions de recouvrement et l'impact de l'environnement national, sous régional et international marqué par l'insécurité notamment les attaques terroristes.

Les résultats enregistrés à fin juin 2019 sont certes satisfaisants globalement ; mais la DGTCP poursuivra les efforts en vue de l'atteinte des objectifs de recouvrement assignés. Dans ce sens, les mesures ou actions suivantes seront mises œuvre et ou poursuivies :

- la sensibilisation des différents ministères et institutions en vue de l'implication des premiers responsables dans la mobilisation des recettes de service ;
- le suivi rapproché des acteurs du recouvrement par le contrôle,
- la lutte contre la fraude par la mise en œuvre de missions de contrôles ciblés ;

- l'amélioration des relations avec les usagers par le renforcement de la communication notamment, la mise en œuvre de la campagne d'information sur les prestations de l'administration ;
- la poursuite des activités de prospection de nouvelles recettes en vue de l'élargissement de l'assiette des recettes de service ;
- l'exécution de missions de contrôle des prix sur les produits de grande consommation ;
- le contrôle des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités réelles d'or vendu ;
- la relance des sociétés d'Etat et des sociétés minières en vue du recouvrement des dividendes dus à bonne date ;
- la mise en œuvre des actions de modernisation et de sécurisation des titres de transports à travers la poursuite de l'opération de réimmatriculation du parc automobile sur toute l'étendue du territoire national et la délivrance des nouvelles cartes grises ;
- la poursuite de la modernisation du mode de gestion des grosses natures de recettes.

Tableau 3: Situation des recettes ordinaires par régie à fin juin 2018 et 2019 (en milliards FCFA)

Nature de recettes	2018			2019			Variation 2018-2019	
	Prévisions LFI	Recouvrements au 30 juin		Prévisions LFI	Recouvrements au 30 juin		Absolue	relative
		Montant	Taux (%)		Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)
a	b	c=b/a	f	g	h=g/f	i=g-b	j=i/b	
I. DGTCP	146,94	84,39	57,43	178,00	88,98	49,99	4,60	5,45
Vente de produits et services	3,37	1,51	44,90	0,00	0,00	0,00	-1,51	-100,00
Recettes fiscales	4,39	2,33	52,97	4,29	2,59	60,40	0,27	11,43
Recettes non fiscales	138,42	78,73	56,88	173,71	86,39	49,73	7,66	9,73
Produit financier	0,76	1,81	238,77	0,00	0,00	#DIV/0!	-1,81	-100,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II. DGI	918,91	352,14	38,32	859,05	401,62	46,75	49,49	14,05
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	918,91	352,14	38,32	859,05	401,62	46,75	49,49	14,05
Recettes non fiscales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-85,18
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III. DGD	694,94	303,16	43,62	659,95	323,22	48,98	20,06	6,62
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	677,67	296,88	43,81	645,87	316,15	48,95	19,27	6,49
Recettes non fiscales	17,26	6,28	36,35	14,08	7,07	50,21	0,80	12,68
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Total Recettes Ordinaires (IV=I+II+III)	1 760,78	739,68	42,01	1 697,00	813,83	47,96	74,14	10,02
Vente de produits et services	3,37	1,51	44,90	0,00	0,00	0,00	-1,51	-100,00
Recettes fiscales	1 600,97	651,34	40,68	1 509,21	720,36	47,73	69,02	10,60
Recettes non fiscales	155,68	85,01	54,61	187,79	93,46	49,77	8,45	9,94
Produit financier	0,76	1,81	238,77	0,00	0,00	#DIV/0!	-1,81	-100,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : MINEFID/SG/DGB

II.2. Analyse des recettes extraordinaires

Les recettes extraordinaires sont constituées des dons programmes et des dons projets. Les montants attendus au titre du budget 2019 se chiffrent à 257,56 milliards de francs CFA dont 93,28 milliards de francs CFA pour les dons programmes.

Au 30 juin, un montant de 55,82 milliards de FCFA a été enregistré contre 69,82 milliards de FCFA à la même période en 2018, soit une baisse de 14,00 milliards de FCFA. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des recettes extraordinaires (en milliards de FCFA).

Tableau 4: Situation des recettes extraordinaires au 30 juin 2018 et 2019 (en milliards francs CFA)

Nature de recettes	2018			2019			Variation 2018-2019	
	Prévisions (LFI)	Recouvrements au 30 juin.		Prévisions (LFI)	Recouvrements au 30 juin		Absolute	Relative
		Montant	Taux (%)		Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)
RECETTES EXTRAORDINAIRES:	292,27	69,82	23,89	257,56	55,82	21,67	-14,00	-20,05
Dons programmes	118,05	20,33	17,22	93,28	6,31	6,76	-14,02	-68,97
Dons projets	174,22	49,49	28,41	164,29	49,52	30,14	0,03	0,05

□ Dons programmes

Sur des prévisions annuelles de 93,28 milliards de FCFA, les dons programmes ont été décaissés à hauteur de 6,31 milliards de FCFA, soit un taux de mobilisation annuel de 6,76%. Le taux annuel était de 17,22% en 2018 sur des prévisions de 118,05 milliards de FCFA. Les dons programmes sont repartis selon le type de partenaires techniques et financiers en dons bilatéraux et multilatéraux.

Au niveau bilatéral, les taux de réalisation annuel et périodique sont respectivement de 20,53% et 100,00% correspondant à un décaissement total de 6,31 milliards de FCFA, soit 29,54% des décaissements des dons programmes. Le taux périodique pourrait être considéré comme étant à 100% dans la mesure où tous les décaissements ont été effectifs. L'écart de réalisation pourrait être expliqué par la variation des taux de change.

Concernant les dons multilatéraux qui constituent 69,02% des prévisions de dons programmes, les taux de réalisation annuel et périodique sont tous nuls correspondant à un décaissement nul. Cette contreperformance s'explique par le fait que lesdits partenaires ont prévu de décaisser les dons au cours du troisième et dernier trimestre de l'année 2019. Le montant à décaisser pour ces deux trimestres se chiffre à 92,87 milliards de FCFA.

Tableau 5: Situation des décaissements des dons programmes par nature et par type de partenaire au 30 juin 2018 et 2019 (en milliards FCFA)

Nature	Prévision 2019	Prévision de la période	Montants décaissés en FCFA	Taux de décaissement.	Taux de décaissement périodique	Montant non décaissé de la période
Bilatéral	30,73	6,31	6,31	20,53	100,00	24,42
Multilatéral	68,45	0,00	0,00	0,00	#DIV/o!	68,45

Nature	Prévision 2018	Prévision au 30 juin	Montants décaissés en FCFA	Taux de décaissement.	Taux périodique	Montant non décaissé de la période
Bilatéral	21,74	6,63	6,61	30,39	99,64	15,13
Multilatéral	96,31	14,25	13,73	14,25	96,32	82,59

□ Dons projets

Au 30 juin 2019, le taux de réalisation annuel des dons projets est de 30,14% correspondant à un décaissement total de 49,52 milliards de FCFA sur des prévisions de 164,29 milliards de FCFA. A la même période en 2018, ce taux était de 28,41% correspondant à des décaissements de 49,49 milliards de FCFA sur des prévisions de 174,22 milliards de FCFA. Il ressort un accroissement en volume de 0,05%. Les dons projets sont constitués des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Les partenaires bilatéraux ont décaissé au titre des dons projets un montant de 23,01 milliards de FCFA sur une prévision de 56,80 milliards de FCFA, soit un taux de décaissement de 40,51%. La contribution des bilatéraux représente 46,47% du décaissement total des dons projets et 34,44% des prévisions totales y relatives.

Quant à la contribution des partenaires multilatéraux, elle représente respectivement 65,46% et 53,51% des prévisions et réalisations totales des dons projets. En effet, sur des prévisions annuelles de 107,66 milliards de FCFA, les décaissements effectifs desdits partenaires s'élèvent à 26,50 milliards de FCFA, soit un taux de décaissement de 24,62%.

L'appréciation de la performance de décaissement des dons projets s'avère difficile en l'absence d'informations sur les échéanciers de décaissement liés aux PTBA des projets qui permettent d'avoir les objectifs de décaissements périodiques.

Le tableau ci-dessous récapitule la situation des décaissements par nature et par type de partenaires des recettes extraordinaires tout en restant muet sur les objectifs de mobilisation périodique des dons projets.

Tableau 6: Situation des décaissements des dons projets par nature et par type de partenaire au 30 juin 2018 et 2019 (en milliards FCFA)

BAILLEURS	2018			2019			ECART 2018-2019	
	PREVISION CP	DECAISSEMENT AU 30 JUIN	TAUX	PREVISION CP	DECAISSEMENT AU 30 JUIN	TAUX	ABSOLUE	RELATIF
MULTILATERAL	114,31	35,43	30,99	107,66	26,50	24,62	-8,92	- 25,19
BILATERAL	60,01	14,07	23,44	56,80	23,01	40,51	8,95	63,59

Source : DSPF/DGCOOP

En somme, il ressort une contreperformance globale dans la mobilisation des recettes extraordinaires imputable au faible taux de décaissement des dons programmes multilatéraux et des dons projets bilatéraux.

Source : MINEFID/SG/DGB

III. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES

La présente analyse fait le point de l'exécution du budget de l'Etat en dépense, exercice 2019, base « engagée visée CP », au 30 juin 2019. Les données sont issues du CID et du SIGASPE. Le taux repère, base « engagée visée CP », escompté à fin juin est de 50,00%.

L'analyse de la situation de l'exécution des dépenses à fin juin prend en compte les données sur les financements extérieurs (subventions et des prêts), les paiements réels de la « charge financière de la dette » ainsi que les ajustements opérés sur le CID en lien avec la fongibilité des crédits. Toutefois, l'analyse se fera sur la base des CP corrigés sur le CID à cause des mouvements de crédits liés à la fongibilité asymétrique.

Pour la détermination du montant engagé visé CP des dépenses d'investissements, il a été retenu le montant des crédits de paiement (CP) lorsque l'engagement des Autorisations d'Engagement (AE) est supérieur ou égal au CP. Dans le cas contraire, c'est le montant engagé visé de l'AE qui sera retenu. A cela, il faut ajouter le montant des dépenses éventuellement engagées antérieurement à 2019 et liquidées en partie ou en totalité, sur l'exercice en cours mais qui ne figure pas dans l'engagement des crédits CP 2019

La synthèse de l'exécution budgétaire par nature est consignée dans le tableau n°5 ci-après

Tableau 7 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 juin 2018 et 2019 (en milliards de francs CFA)

NATURE	2018							2019					VARIATION	
	AE	CP	Régul	CP ajusté	Execut°	Taux execut° init	Taux execut° reg	AE	CP LFI	CP LFI ajust*	Execut°	Taux execut°	MONTANT	EN %
DEPENSES ORDINAIRES	0,00	1 341,15	19,95	1 321,20	640,86	47,78	48,51	0,00	1 580,18	1 577,82	727,06	46,08	86,20	13,45
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	0,00	99,71	0,00	99,71	59,93	60,10	60,10	0,00	100,00	100,00	42,88	42,88	-17,04	-28,44
DÉPENSES DE PERSONNEL	0,00	630,73	0,00	630,73	301,55	47,81	47,81	0,00	835,90	835,90	412,00	49,29	110,46	36,63
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	0,00	151,58	6,16	145,43	67,18	44,32	46,20	0,00	154,21	156,11	86,17	55,20	18,99	28,26
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	0,00	458,62	13,79	444,83	211,89	46,20	47,63	0,00	489,57	485,31	185,65	38,25	-26,24	-12,38
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,00	0,50	0,00	0,50	0,31	61,00	61,00	0,00	0,50	0,50	0,34	68,89	0,04	13,05
DEPENSES EN CAPITAL	1 195,63	1 100,17	238,48	861,69	250,93	22,81	29,12	728,80	633,11	635,47	251,42	39,56	0,49	0,20
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	1 183,13	1 087,67	238,48	849,19	249,60	22,95	29,39	723,75	628,06	630,42	250,53	39,74	0,93	0,37
FINANCEMENT ETAT	842,18	779,01	238,48	540,52	145,93	18,73	27,00	360,28	333,07	335,43	137,38	40,96	-8,56	-5,86
ETAT SEUL	774,09	711,26	238,48	472,78	133,25	18,73	28,19	321,20	291,87	302,41	130,24	43,07	-3,01	-2,26
CONTRE PARTIE	68,10	67,75	0,00	67,75	12,68	18,72	18,72	39,09	41,20	33,02	7,13	21,60	-5,55	-43,74
FINANCEMENT EXTERIEUR	340,95	308,66	0,00	308,66	103,66	33,59	33,59	363,46	294,99	294,99	113,16	38,36	9,49	9,16
SUBVENTION	100,41	174,22	0,00	174,22	49,49	28,41	28,41	89,56	164,29	164,29	49,52	30,14	0,02	0,04
PRÊT	240,54	134,44	0,00	134,44	54,17	40,29	40,29	273,90	130,70	130,70	63,64	48,69	9,47	17,48
TRANSFERTS EN CAPITAL	12,50	12,50	0,00	12,50	1,33	10,65	10,65	5,06	5,06	5,06	0,89	17,56	-0,44	-33,30
TOTAL GENERAL	1 195,63	2 441,32	258,43	2 182,89	891,79	36,53	40,85	728,80	2 213,29	2 213,29	978,48	44,21	86,69	9,72

Source : DGB

III.1. Analyse de l'exécution du budget de l'Etat par nature de dépense

Les prévisions ajustées de 2019 du budget de l'Etat s'élèvent à **2 213,29 milliards de FCFA** de crédits de paiement (CP) et à **728,80 milliards de francs CFA** de crédits d'autorisations d'engagement (AE).

Au terme du premier semestre 2019, la situation d'exécution du budget de l'Etat en dépense, affiche un niveau d'exécution base « engagée visée CP » de **978,48 milliards de francs CFA**, ce qui correspond à un taux d'exécution de **44,21%** des CP ajustés. Hors subventions et prêts, ce taux est de **45,11%**. Comparé au taux repère attendu de **50,00%**, le taux d'exécution au 30 juin 2019 est inférieur à cette cible avec un écart de **5,79 points**.

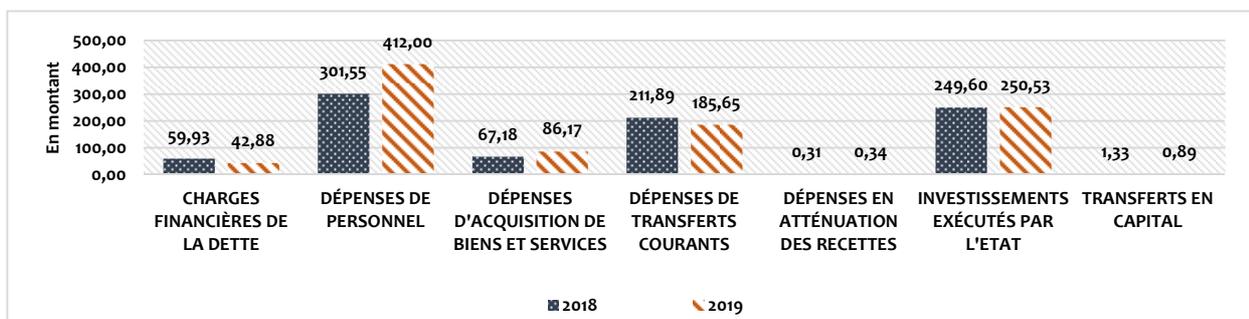
A la même date en 2018, le montant engagé visé des crédits de paiement était de **891,79 milliards de francs CFA**, correspondant à un taux d'exécution de **36,53 %** des crédits de paiement LFI d'un montant de **2 441,32 milliards de francs CFA**.

En prenant en compte les régulations préventives de **258,43 milliards de francs CFA** opérées en 2018, le taux d'exécution se situerait à **40,85%** pour un crédit de paiement ajusté de **2 182,29 milliards de francs CFA**.

Entre les deux exercices budgétaires 2018 et 2019, il ressort une hausse de **86,69 milliards de francs CFA** du niveau d'exécution du budget de l'Etat base « engagée visée CP », soit un taux de progression de **9,72%**. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation du niveau d'exécution des dépenses ordinaires de **86,20 milliards de francs CFA**

Le graphique n° 1 renseigne sur l'évolution des dépenses exécutées par nature au 30 juin 2019.

Graphique 7 : Evolution des dépenses exécutées par nature de dépenses au 30 juin 2019 en milliards de francs CFA)



Source : DGB

III.1.1. Les dépenses courantes

A fin juin 2019, le montant engagé visé des crédits de paiement au titre des dépenses ordinaires se chiffre à **727,06 milliards de francs CFA** sur un crédit de paiement ajustés de **1 577,82 milliards de francs CFA**, soit un taux d'exécution de **46,08%**. Ce taux est inférieur à la cible escompté (**50,00%**) avec un écart de **3,92 points**.

A la même période en 2018, il a été exécuté **640,86 milliards de francs CFA** pour un crédit de paiement initial de **1 341,15 milliards de francs CFA**, soit un taux d'exécution **47,78%**. Tenant compte de la régulation préventive, le taux ressortirait à **48,51%** pour un crédit de paiement ajusté de **1321,20 milliards de francs CFA**.

Entre les deux exercices budgétaires, 2018 et 2019, le niveau d'exécution desdites dépenses s'inscrit en hausse de **86,20 milliards de francs CFA**. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation du niveau d'exécution des dépenses de personnel (**+110,46 milliards de francs CFA**) et des dépenses d'acquisitions de biens et services (**18,99 milliards de francs CFA**). Les charges financières de la dette (**-17,04 milliards de francs CFA**) et les dépenses de transferts courants (**-26,24 milliards de francs CFA**) ont quant à eux subi des baisses.

Par composante, la situation des dépenses courantes se présente comme suit:

A. Les charges financières de la dette

Les paiements effectifs de la charge financière de la dette à fin juin s'élèvent à 42,88 milliards FCFA, le principal étant réglé par voie de trésorerie. Rapporté aux CP corrigés de 100 milliards FCFA, le taux d'exécution est de 42,88% contre 60,10% en 2018 à la même période.

En valeur absolue, les paiements effectifs de la charge financière de la dette en 2019 ont baissé de 17,04 milliards FCFA (+28,44%) par rapport à 2018 où le niveau affiché était de 59,93 milliards FCFA.

Cette baisse s'explique principalement par la structure de la dette. En effet, certaines échéances sont échues au cours de l'année 2019. Il reste entendu que le renchérissement du taux d'intérêt de la dette intérieure et la hausse de l'encours de la dette restent dans les mêmes tendances qu'en 2018 où les indicateurs en la matière affichaient un niveau en deçà des seuils critiques de 18% et de 70% en ce qui concerne respectivement le ratio service de la dette sur recette propres et celui de l'encours de la dette sur le produit intérieur brut (PIB) : 17,4% et 42,8%.

B. Les dépenses de personnel

A fin juin 2019, les dépenses de personnel enregistrent un niveau d'exécution de **412,00 milliards de francs CFA** sur une dotation de **835,90 milliards de francs CFA**, soit un taux d'exécution de **49,29%** contre **47,81%** à la même date en 2018. Rapproché au taux repère de **50,00%**, le taux d'exécution est inférieur à cette cible avec un écart de **0,71 point**.

L'écart se serait accru si les intégrations statutaires de 2019 ainsi que les mesures échues en 2018 mais non prise en charge et relatives aux accords entre le Gouvernement et les partenaires sociaux avaient été effectives. Il s'agit notamment des mesures de revalorisation salariale prises au profit du personnel de la Santé (fonction publique hospitalière), du MENA et de la Police nationale dont l'incidence financière totale est de 53 060 000 000 FCFA correspondant à un besoin de crédits supplémentaires à ouvrir au titre de l'exécution du budget 2019.

Le détail des dépenses de personnel au 30 juin 2019 est joint en annexe n°1.

C. Les dépenses d'acquisitions de biens et services

Le montant engagé visé des dépenses d'acquisition de biens et services à fin juin 2019, base « engagée visée CP » se chiffre à **86,17 milliards de francs CFA** sur un crédit de paiement ajusté de **156,11 milliards de francs CFA**, soit un taux d'exécution de **55,20%**. Ce taux d'exécution au 30 juin 2019 est au-delà du taux repère escompté (**50%**) à fin juin 2019 avec une marge de **5,20 points**. En 2018 à la même date, ce taux était de **44,32%** pour un crédit de paiement initial de **151,58 milliards de FCFA**. Tenant compte des prévisions ajustées de **145,43 milliards de francs CFA**, le taux d'exécution était ressorti à **46,20%**.

En comparant 2018 et 2019, Il ressort donc une progression du taux d'exécution de **10,88 points** correspondant à une augmentation du montant engagé visé CP de **18,99 milliards de francs CFA**.

Le niveau d'exécution des dépenses d'acquisition de biens et services par article se résume comme suit :

- Les achats de biens et services ont été engagés visés à hauteur de **40,64 milliards de francs CFA** sur un CP ajusté de **70,19 milliards de francs CFA**, soit un taux de **57,90%** ;
- Les acquisitions de biens et services ont été exécutées à hauteur de **26,25 milliards de francs CFA** sur un CP corrigé de **45,38 milliards de francs CFA**, correspondant à un taux de **57,83%** ;
- Les autres services ont été engagés visés à hauteur de **19,28 milliards de francs CFA** sur un CP de **40,53 milliards de francs CFA**, soit un taux de **47,57%**.

Le détail des dépenses d'acquisition des biens et services au 30 juin 2019 est joint en annexe 1.

D. Les dépenses de transferts courants

A fin juin 2019, sur un crédit de paiement ajusté de **485,31 milliards de francs CFA**, les dépenses de transferts courants exécutées base « engagée visée CP » se chiffrent à **185,65 milliards de francs CFA**, soit un taux d'exécution de **38,25%**. Ce taux est inférieur au taux référentiel à fin juin avec un écart de **11,75 points**. Le faible taux s'explique en partie par le niveau de consommation des dépenses communes interministérielles qui enregistre un taux d'absorption de **4,63%** pour un crédit de paiement de **179,17 milliards de francs CFA**. En particulier l'activité « prendre en charge les subventions aux d'hydrocarbures » (**106,25 milliards de francs CFA**) qui n'a pas connu un début d'exécution.

A la même période en 2018, le niveau d'exécution était de **211,89 milliards de francs CFA** sur une prévision LFI de **458,62 milliards de francs CFA**, soit un taux d'exécution de **46,20%**. Tenant compte des prévisions ajustées de **444,83 milliards de francs CFA**, le taux d'exécution était ressorti à **47,63%**.

En glissement annuel, le taux d'exécution des dépenses de transferts courants enregistre donc une baisse de **7,95 points**, qui se traduit également par une diminution des dépenses engagées visées CP de **26,24 milliards de francs CFA**.

Ces dépenses comprennent :

- les subventions qui sont engagées visées à hauteur de **33,68 milliards de francs CFA** sur un crédit de paiement ajusté de **61,52 milliards de francs CFA**, soit un taux de **54,75%** ;
- les transferts au titre desquels **151,97 milliards de francs CFA** ont été exécutés sur un crédit de paiement de **423,79 milliards de francs CFA**, correspondent à un taux de **35,86%**.

Le détail est consigné dans l'annexe 1.

E. Les dépenses en atténuations des recettes

A la date du 30 juin 2019, les dépenses en atténuation des recettes, enregistrent un taux d'exécution base « engagée visée cp » de **68,89%**, correspondant à un montant engagé visé de **0,34 milliard de francs CFA**, sur un crédit de paiement de **0,50 milliard de francs CFA**.

A la même période en 2018 le taux d'exécution des dépenses en atténuation des recettes était de **61%** soit un montant engagé visé des CP de **0,31 milliard de FCFA** sur une prévision de **0,5 milliard de francs CFA**.

III.1.2. Les dépenses en capital

Les prévisions ajustées du budget 2019 au titre des dépenses en capital s'élèvent à **728,8 milliards de francs CFA** en crédits d'autorisation d'engagement et à **635,47 milliards de francs CFA** en crédits de paiement.

Au 30 juin 2019, le niveau d'exécution desdites dépenses base « engagée visée cp » se chiffre à **251,42 milliards de francs CFA** sur un CP ajusté de **635,16 milliards de francs CFA**, soit un taux d'exécution de **39,56%**. Ce taux est en deçà du taux référentiel à fin juin de 10,44 points. Le taux d'exécution était de **22,81%**, en 2018 à la même date, sur un crédit de paiement initial de **1 100,17 milliards de francs CFA**. Tenant compte de la régulation préventive, les prévisions ajustées se chiffrent à **861,69 milliards de francs CFA** et le taux était ressorti à **29,12%**

Entre 2018 et 2019, le montant engagé visé cp des dépenses en capital a enregistré une légère hausse de **0,49 milliard de francs CFA**.

Pour ce qui concerne les autorisations d'engagement (AE) ouvertes au titre de l'année 2019, le taux de consommation hors subventions et prêts s'est établi à **22,61%** sur des prévisions ajustées de **365,34 milliards de francs CFA** pour un montant engagé visé de **82,59 milliards de francs CFA**.

Elles sont constituées de dépenses d'investissements et des transferts en capital.

A. Les dépenses d'investissements exécutés par l'Etat

Les prévisions de crédits de paiement au titre des investissements exécutés par l'Etat inscrites dans la loi de finances initiale de 2019 s'élèvent à **628,06 milliards de francs CFA**. Les mouvements de crédits liés à la fongibilité ont ajusté cette prévision à **630,42 milliards de francs CFA**.

Le montant des dépenses engagées visées au titre desdites investissements, toutes sources de financement confondues, s'élèvent à **250,53 milliards de francs CFA** sur des prévisions de crédits de paiement ajustées de **630,42 milliards de francs CFA**, soit un taux d'exécution de **39,74%**.

En 2018, ce taux était de **16,79%** pour un montant engagé visé de **249,60 milliards de francs CFA** sur un CP initial de **1 087,67 milliards de francs CFA**. Avec la régulation préventive de **238,48 milliards de francs CFA**, le taux de 2018 s'est établi à **29,39%** pour un CP ajusté de **849,19 milliards de francs CFA**.

L'analyse comparative entre les deux exercices budgétaires à la même période fait ressortir une légère hausse du niveau d'exécution desdites dépenses de **0,93 milliard de francs CFA**.

Par rapport au taux repère escompté à fin juin (**50%**), le taux d'exécution (**39,74%**) desdites dépenses est en deçà de la cible avec un écart **10,26 points**.

Par sources de financement, le détail des dépenses d'investissement se présente comme suit :

□ Les dépenses d'investissement sur ressources propres

A fin juin 2019, sur un crédit de paiement ajusté de **335,43 milliards de francs CFA**, les dépenses d'investissements sur ressources propres affichent un niveau d'exécution de **137,38 milliards de francs CFA**, correspondant à un taux d'exécution de **40,96%**. Ce taux est tiré vers le bas par le niveau d'exécution des contreparties nationales aux projets et programmes qui enregistrent un faible taux d'exécution de **21,60%**. Le taux d'exécution des investissements sur ressources propres est en deçà de l'objectif de **50%** attendu à fin juin 2019, avec un écart de **9,04 points**.

En 2018 à la même période, le niveau d'exécution, base engagées-visées des crédits de paiement était de **145,93 milliards de FCFA** sur des prévisions LFI de **779,01 milliards de FCFA**, soit un taux d'exécution de **18,73%**.

L'analyse comparative entre les deux exercices budgétaires à la même période fait ressortir une baisse du niveau d'exécution desdites dépenses de **8,56 milliards de francs CFA**. Cette baisse est justifiée par la diminution simultanée du niveau d'exécution des dépenses d'investissements financées par l'Etat seul (**-3,01 milliards de francs CFA**) et des contre parties nationales aux projets d'investissement (**-5,55 milliards de francs CFA**).

Le détail de l'exécution des investissements exécutés sur ressources propres est illustré dans l'annexe n°6.

□ Les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures

A la date du 30 juin 2019, le montant total des décaissements (base ordonnancement) s'élève à **113,16 milliards de francs CFA** répartis en subvention pour **49,52 milliards de francs CFA** et **63,64 milliards de francs CFA** en prêt. Le taux d'exécution se situe ainsi à **38,36%** par rapport aux crédits de paiement d'un montant de **294,99 milliards de francs CFA** du budget des appuis projets de l'année 2019.

Par rapport à fin juin 2018, il est à noter une hausse du niveau d'exécution des dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures (prêts + subventions) de **9,49 milliards de francs CFA**. Cette hausse est principalement imputable à l'augmentation du niveau d'exécution des dépenses sur prêts de **9,47 milliards de francs CFA**.

B. Les transferts en capital

A la date du 30 juin 2019, les dépenses de transferts en capital inscrites en crédit de paiement pour un montant de **5,06 milliards de francs CFA**, enregistre un taux d'exécution de **17,56%** correspondant à un montant engagé visé des CP de **0,89 milliard de francs CFA**

Ce montant est destiné au paiement de la troisième (3ème) tranche de la souscription du Burkina Faso à la deuxième (2ème) augmentation générale du capital de la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID) et le paiement de la huitième (8ème) tranche de la souscription du Burkina Faso à la sixième (6ème) augmentation générale du capital (AGC-VI) de la Banque Africaine de Développement (BAD).

En 2018 à la même période, le taux d'exécution des dépenses de transfert en capital était de **10,65%**, soit un montant engagé visé des CP de **1,33 milliard de francs CFA** sur des prévisions de **12,5 milliards de francs CFA**.

III.2. L'analyse de la situation d'exécution par programme

Cette partie présente l'analyse des crédits de paiement par programme et dotation. Le nombre des programmes et des dotations s'élève à 131. La situation d'exécution n'intègre pas les données sur les financements extérieurs mais prend en compte les dépenses de personnel et le paiement effectif des charges financières de la dette. Il est à noter que sur l'ensemble des programmes, trois (03) n'ont pas connu un début d'exécution à la date du 30 juin 2018. Il s'agit des programmes :

- « 020-Civisme et citoyenneté » doté à hauteur de 0,26 milliard de francs CFA ;

- « 145-Pilotage et soutien des services du Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique » avec un crédit de paiement de 0,13 milliard de francs CFA.
- « 107-Accès aux logements décents » avec une dotation de 0,07 milliard de francs CFA.

Les programmes ayant connu un début d'exécution mais dont le taux d'exécution est inférieur à 25% sont au nombre de vingt-six (26). Il s'agit notamment des programmes :

- « 060-Accès et qualité de l'éducation non formelle » (0,14%) pour un crédit de paiement de (2,47 milliards de FCFA) ;
- « 003-Lutte contre le VIH, le SIDA et les IST » (3,59%) pour une dotation de 5,57 milliards de francs CFA ;
- « 077-Economie agricole » (5,93%) pour un crédit de paiement de 4,32 milliards de francs CFA ;
- « 133-Dépenses communes interministérielles » (6,87%) pour un crédit de paiement de 243,50 milliards de francs CFA ;
- « 028-Défense des intérêts du Burkina Faso dans le monde » (18,89%) pour un crédit de paiement de 42,18 milliards de francs CFA ;
- « 057-Pilotage et soutien des services du Ministère de la Santé » (23,38%) pour un crédit de paiement de 70,37%.

Concernant les programmes ayant enregistré plus de 25% de taux d'exécution mais demeurant en deçà des résultats attendus à fin juin (50,00%), ils sont au nombre de quarante-sept (47). Quant aux programmes qui enregistrent plus de 50% de taux d'exécution, ils sont de cinquante-cinq (55).

L'annexe 1 donne le niveau d'exécution par programme au 30 juin 2019.

III.3. Analyse des crédits délégués

Dans cette partie, il sera analysé les crédits délégués aux structures déconcentrées des ministères et institutions au titre des dépenses d'acquisition de biens et services.

Concernant les dépenses d'acquisition de biens et services, sur un crédit de paiement de 24,03 milliards de francs CFA, les dépenses « engagées visées CP » à fin juin 2019 s'élèvent à 17,25 milliards de francs CFA correspondant à un taux d'absorption de 71,77%.

III.4. Analyse des restes à liquider en procédure normale

L'état des dossiers engagés visés, des restes à liquider et des liquidés par ministères et par programmes en procédure normale sera analysé en CP (Crédit de Paiement).

Au 30 juin 2019, sur un montant de dépenses engagées en procédure normale de **722,20 milliards** de francs CFA, il a été liquidé **703,73 milliards** de francs CFA, soit un taux de liquidation de **97,44%**.

L'analyse détaillée fait ressortir un niveau de liquidation satisfaisant dans la majorité des ministères et institutions. Le montant total des restes à liquider est de **18,47 milliards** francs CFA, **soit 2,56%** des dépenses engagés en procédure normale.

L'annexe 13 donne la situation des restes à liquider en procédure normale par section et par programme

III.5. Analyse des dépenses de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone

La gestion des crédits de consommations de téléphone, d'électricité et d'eau, a été transférée aux ministères et institutions respectivement en 2013, 2014 et 2015. Aussi, depuis janvier 2017, date d'entrée en vigueur du budget programme, la gestion des branchements et d'abonnements d'eau, d'électricité et de téléphone a été également transférée aux différents ministères et institutions.

Les mesures de rationalisation des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone de l'Etat se poursuivent par :

- le renforcement des textes encadrant l'utilisation des abonnements publics d'eau, d'électricité et de téléphone ;
- des audits des branchements et d'abonnements d'eau, d'électricité et de téléphone qui sont réalisés courant 2017 ;
- la mise à jour des fichiers de branchements et d'abonnements d'eau, d'électricité et de téléphone ;
- une opération de remplacement des lampes à tubes fluorescents des bâtiments de l'administration publique par des lampes « LED » qui sera réalisée courant 2017-2018

Concernant les données relatives aux consommations d'eau, d'électricité et de téléphone, il convient de relever que malgré l'interpellation des différentes sociétés notamment l'ONEA et la SONABEL sur la transmission des données actualisées, on constate toujours une transmission tardive desdites données. Ce qui constitue un handicap majeur dans l'analyse des données par trimestre dans le cadre de la rédaction du présent rapport.

En effet, pour ce qui concerne le 2ème trimestre de 2019, jusqu'au 08 juillet 2019 la disponibilité des données se présentent comme suit :

- eau, données des mois de janvier à avril;
- électricité, données des mois de janvier à avril;
- téléphone, données des mois de janvier à mai.

Aussi, l'analyse se fera selon la disponibilité des données sur les dépenses de consommation d'électricité, d'eau et de téléphone.

A. Analyse des dépenses de consommation d'électricité

Les dépenses de consommation d'électricité se sont établies à fin avril 2019 à cinq milliards quatre cent quatre –vingt-neuf millions deux cent trente-deux mille quatre cent vingt-neuf (5 489 232 429) francs CFA contre cinq milliards six cent quarante vingt treize millions cent vingt-huit mille huit cent vingt et un (5 693 128 821) francs CFA à la même période en 2018, soit une baisse de -3,58%. Ce taux était de 2,62 % en hausse entre 2017 et 2018.

Tableau 8: Evolution de consommation d'électricité à fin avril sur la période 2017 à 2019

Rubrique	A fin avril 2017	A fin avril 2018	A fin avril 2019
Consommation d'électricité	5 547 592 556	5 693 128 821	5 489 232 429
Ecart (%)	-	2,62%	-3,58%

Source : DGAIE

Pour les périodes de fin avril 2018 et fin avril 2019, le taux d'accroissement est passé de 2,62% à -3,58% soit une baisse de 0,96 point.

Cette baisse est imputable principalement à la baisse des consommations d'électricité de certains ministères et institutions. Il s'agit entre autres :

- du Conseil d'Etat avec -100% ;
- du Hôtels Administratifs avec -28,53% ;
- du Ministère de la Sécurité Intérieure avec -26,47%.

Par ailleurs, d'autres Ministères ont enregistré des hausses relativement importantes. Il s'agit :

- ✓ du Ministère de l'Energie avec 240,18% ;
- ✓ du Médiateur du Faso avec 191,98% ;
- ✓ du Conseil Supérieur de la Communication avec 183,26%.

B. Analyse des dépenses de consommation d'eau

Les dépenses de consommation d'eau se sont établies à fin avril 2019 à deux milliards neuf cent vingt millions cent trente-cinq mille cent-vingt et un (2 920 135 121) francs CFA contre deux milliard huit cent quatre-vingt-quinze millions neuf cent quatre-vingt-huit mille deux cent quarante-sept (2 895 988 247) francs CFA à la même période en 2018, soit une hausse de 0,83%. Ce taux était de 16,10% en entre 2017 et 2018.

Tableau 9: Evolution de consommation d'eau à fin avril sur la période 2017 à 2019

Rubrique	A fin avril 2017	A fin avril 2018	A fin avril 2019
Consommation d'eau	2 494 488 096	2 895 988 247	2 920 135 121
Ecart (%)	-	16,10%	0,83%

Source : DGAIE

Pour les périodes de fin avril 2018 et fin avril 2019, le taux d'accroissement est passé de 16,10% à 0,83% soit une hausse de 16,93 point.

Cette augmentation est imputable principalement à la hausse des consommations d'eau de certains ministères et institutions. Il s'agit entre autres :

- ✓ de l'Assemblée Nationale avec 204,95% ;
- ✓ du Médiateur du Faso avec 131,38% ;
- ✓ du Conseil Constitutionnel avec 105,52%.

D'autres Ministères et Institutions en revanche ont connu une baisse de leurs consommations. Il s'agit notamment:

- ✓ du Ministère de l'Energie avec -83,24% ;
- ✓ du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Intérieure avec -83,08% ;
- ✓ du Ministère de la Sécurité Intérieure avec -49,45%

C. Analyse des dépenses de consommation de téléphone

A fin mai 2019, les dépenses de communications téléphoniques se sont établies à deux milliards quarante-neuf millions huit cent six mille sept cent quatre-vingt-six (2 049 806 786) francs CFA contre un milliard huit cent soixante-dix-sept -millions deux cent quarante-deux mille six cent

quarante-un (1 877 242 641) francs CFA à la même période en 2018, soit une augmentation de 9,19%. Aussi, une hausse de 5,26% avait été constatée à la même période entre 2017 et 2018.

Tableau 10: Evolution des dépenses de communications téléphoniques à fin mai sur la période 2017 à 2019

Rubrique	A fin mai 2017	A fin mai 2018	A fin mai 2019
Consommation de téléphone	1 783 365 243	1 877 242 641	2 049 806 786
Ecart (%)	-	5,26%	9,19%

Source : DGAIE

Pour les périodes de fin mai 2018 et mai 2019, le taux d'accroissement est passé de -5,26% à 9,19%, soit une hausse du taux de progression de 19,45 point. Cette augmentation est imputable principalement à la hausse des consommations de téléphone de certains ministères et institutions. Il s'agit entre autres :

- ✓ du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Intérieure avec 110,58% ;
- ✓ du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement avec 94,94% ;
- ✓ du Ministère de la Sécurité Intérieure avec 85,91%.

Aussi, les ministères et institutions ci-dessous ont enregistré des baisses significatives de leurs consommations téléphoniques. Il s'agit :

- du Ministère de la Jeunesse et de l'Insertion Professionnelle avec -35,35%
- du Ministère de l'Education Nationale avec -29,92 %;
- des dépenses communes interministérielles -27,49%.

IV. SITUATION D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES

Conformément à la réglementation générale des marchés publics et des délégations de service public, la nature et l'étendue des besoins de l'Etat, au titre de l'exercice budgétaire 2019 ont été déterminées à travers un plan annuel de passation des marchés (PPM) qui a été examiné par un comité avant son approbation par les Ministres et Présidents d'Institutions.

L'état de mise en œuvre dudit plan permet de faire le point suivant à fin juin 2019 :

IV.1. Situation d'exécution des plans de passation des marchés des Ministères et des Institutions

Le lancement par anticipation des marchés publics au titre du budget de l'Etat, exercice 2019 qui devrait avoir lieu au cours du dernier trimestre de l'année 2018 a pu être effectif.

La situation d'exécution des Plans de Passation des Marchés au 30 juin 2019, présente les données actualisées de douze (12) ministères et institutions sur un total de quarante et un (41). Cet état de fait s'explique par la non transmission des situations d'exécution par les DMP/PRM et les DAF de certains ministères et institutions. En effet, durant la période, certains ministères et institutions n'ont pas encore transmis la situation d'exécution de leurs PPM (au nombre de dix) et d'autres en ont transmis mais celle ayant précédé la période de juin 2019. Les autorités contractantes concernées par la transmission des données actualisées sont le MINEFID, le MSECU, le MMC, le MCAT, le MUH, le MJPEJ, le MDENP, le ME, le MJ, le MCIA, le MEEVCC et la CENI.

Ainsi , sur un total de 1068 dossiers d'un montant de 168 269 766 000francs CFA prévus pour être lancés, 449 dossiers d'un montant de 90 798 347 000 francs CFA ont été lancés soit un taux d'exécution de 42,04% selon le nombre et 53,96% selon la valeur.

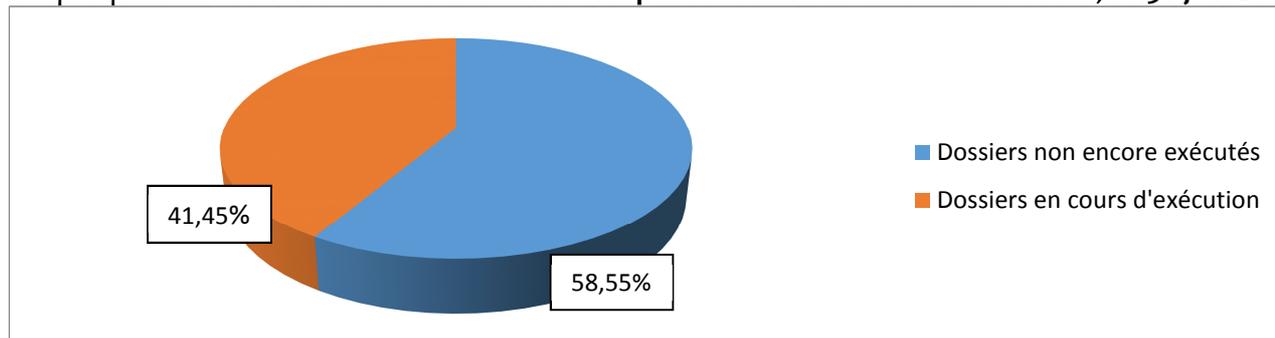
Par ailleurs, des 1068 dossiers prévus, 619 dossiers d'un montant de 77 471 419 000 francs CFA n'ont pas connu de début d'exécution soit un taux de 57,96% selon le nombre et 46,04% selon la valeur.

Toutefois, ces taux ne permettent pas d'émettre une appréciation objective et exhaustive sur la situation d'exécution des PPM au 30 juin 2019, dans la mesure où la plus grande partie des ministères et institutions (29 ministères et institutions sur 41) n'ont pas transmis la situation d'exécution actualisée de leur PPM.

Il y a lieu d'opérationnaliser la circulaire n°2019-010/PM/SG/DGEF du 25 février 2019 portant transmission des situations d'exécution des plans de passation de marchés publics et des données statistiques sur les contrats approuvés. Cette circulaire oblige les Ministres et les Présidents d'Institutions, pour compter de l'exercice budgétaire 2019, à transmettre systématiquement une copie des contrats approuvés et l'état d'exécution des Plans de

Passation des Marchés à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) au plus tard le 25 du mois en cours.

Graphique 8 : Situation d'exécution des marchés publics des ministères et institutions, au 30 juin 2019.



Source : DG-CMEF/DPSECP, juin 2019.

Les difficultés relevées à cet effet portent sur :

- la mise en œuvre tardive des plans de passation des marchés au niveau des projets et programmes relevant de certains ministères, eu égard à l'adoption tardive du plan de travail du budget annuel (PTBA) et à la nécessité de faire approuver les dossiers d'appel à concurrence par les bailleurs de fonds;
- la révision des PPM suite à la réaffectation de crédits budgétaires à d'autres besoins ;
- la non maturité des dossiers techniques ne permettant pas le lancement à bonne date des dossiers d'appel à concurrence y relatifs ;
- les difficultés liées à l'opérationnalisation de SIMP 2 ainsi que la non maîtrise dudit logiciel par certains des acteurs.

De façon globale, la situation d'exécution des PPM des ministères et institutions est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 11: Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin juin 2019.

Désignation	Dossiers		Dossiers	
	Nombre	Part (%)	Valeur (milliers FCFA)	Part (%)
Dossiers non encore lancés	619	57,96	77 471 419	46,04
Dossiers d'appel à concurrence non encore lancés	619	57,96	77 471 419	46,04
Dossiers connaissant ou ayant connu un début de lancement	449	42,04	90 798 347	53,96
Dossiers d'appels à concurrence en attente de délai réglementaire en vue de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution)	67	6,27	20 522 578	12,20

Désignation	Dossiers		Dossiers	
	Nombre	Part (%)	Valeur (milliers FCFA)	Part (%)
Examen des offres (en traitement par les Commissions d'Attribution des Marchés)	38	3,56	23 160 037	13,76
Dossiers au niveau de l'Organe de Règlement des Différents (ORD)	0	0,00	0	0,00
Projets de contrats en cours d'approbation	176	16,48	30 379 935	18,05
Contrats approuvés et en attente de notification définitive	41	3,84	6 048 787	3,59
Contrats en cours d'exécution	106	9,93	7 394 860	4,39
Contrats dont l'exécution est achevée	21	1,97	3 292 150	1,96
Total Général	1068	100,00	168 269 766	100,00

Source : DG-CMEF/DPSECP, juin 2019.

IV.2. Situation des remises de pénalités et de paiement des intérêts moratoires.

❖ Remises de pénalités

A la date du 30 juin 2019, il a été accordé des remises de pénalités de retard à hauteur de **39 565 347** francs CFA pour quatre (04) dossiers contre un montant de **273 137 085** francs CFA pour sept (07) dossiers à la même période en 2018.

Ces dossiers relèvent du Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes, du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme, du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, et du Conseil Constitutionnel.

Cette situation s'explique essentiellement par des cas de force majeure intervenant dans l'exécution des prestations relatives aux marchés ou par un manque de rigueur des autorités contractantes dans le suivi de l'exécution des contrats.

Pour pallier à cette situation, il sied donc :

- de former davantage dans le domaine des marchés publics et de responsabiliser les différents acteurs de la chaîne d'exécution des marchés publics ;

- d'interpeler les autorités contractantes pour assurer une programmation à bonne date des réceptions des prestations après la requête des entreprises et veiller à ne pas émettre d'ordre de service sans tenir compte du degré de maturité des dossiers, notamment sur l'identification des sites et la disponibilité de plan des travaux.

❖ Intérêts moratoires

Au 30 juin 2019, il a été émis un avis favorable pour le paiement d'intérêts moratoires pour un montant de **9 667 735** francs CFA pour deux (02) dossiers contre un montant de **40 331 323** francs CFA pour neuf (09) dossiers à la même période en 2018.

Ces dossiers relèvent du Ministère des Infrastructures et du Conseil Constitutionnel.

Il conviendrait de prendre les dispositions utiles afin d'éviter les paiements hors délai des prestataires de l'Etat. Il s'agirait d'une part, de sensibiliser les acteurs sur l'impact de ces intérêts moratoires sur la trésorerie de l'Etat et d'autre part, de demander des comptes auxdits acteurs.

IV.3. Répartition des marchés par procédure de passation.

Au 30 juin 2019, il ressort au titre de la répartition des marchés selon les procédures, une performance appréciable. Cette situation serait liée à un recours moins prononcé aux procédures exceptionnelles.

□ Délais de traitement des dossiers

A fin juin 2019, pour tout ministère et institution et toute source de financement confondue, deux cent soixante-neuf (269) marchés dont cent six (106) conventions ont été approuvés pour un montant total de quarante-huit milliards neuf cent quatre-vingt-douze millions quatre cent soixante-dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-deux (48 992 478 582) F CFA.

En 2018, à la même période, cent deux (102) marchés dont vingt un (21) conventions ont été approuvées pour un montant total de sept milliards huit cent trente un millions neuf cent trente-neuf mille sept cent quatre-vingt-trois (7 831 939 783) F CFA.

La situation des indicateurs se présente comme suit :

□ Validité des offres

Pour l'indicateur IP18 qui apprécie le pourcentage des marchés publics conclus dans le délai de validité des offres, il peut être noté qu'à fin juin 2019, sur un total de cent soixante-trois (163) marchés approuvés concernés par le délai de traitement, cent quarante-deux (142) marchés ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de 87,12% pour une cible supérieure à 60%.

Il ressort un respect dudit indicateur à fin juin 2019 (IP18>60%).

Le détail des marchés approuvés à fin décembre 2018 suivant le type de procédure (IP19) se présente comme suit :

□ Appel à concurrence ouverte

Le taux des appels à concurrence ouverte à fin juin 2019 ressort à 93,45% selon la valeur et 89,57% selon le nombre pour une norme en 2019 d'au moins 85% dans les deux cas.

□ Procédures exceptionnelles

Dix sept (17) marchés passés par les procédures exceptionnelles ont été approuvés à fin juin 2019 représentant des taux de 6,55% selon la valeur et de 10,43% selon le nombre pour une cible prévisionnelle inférieure à 15% en 2019 dans les deux cas. A fin juin 2019, on constate un respect de la situation des procédures exceptionnelles en valeur et en nombre comparativement à la cible de 15% dans les deux cas.

Il ressort un respect dudit indicateur (IP19) à fin juin 2019.

En conclusion, on peut noter qu'à fin juin 2019, les deux indicateurs de bonne gouvernance en matière de marchés publics donnés ci-dessus sont respectés.

V. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE DEBLOCAGES DE FONDS

A la date du 30 juin 2019, le montant exécuté s'élève à **350 016 543 000** Francs CFA pour une prévision annuelle globale de **658 539 457 000** Francs CFA, soit un niveau d'exécution de **53,15%**; ce qui est en deçà du taux repère de **59,98%** (le taux repère est obtenu en reportant les prévisions semestrielles de **394 990 442 000** Francs CFA sur la prévision annuelle globale).

Partant sur une base prévisionnelle semestrielle, le niveau d'exécution se situe à **88,61%**, ce qui est relativement appréciable par rapport au niveau prévisionnel semestriel de 100%.

A la même période en 2018, il a été débloqué 268,91 milliards francs CFA pour une prévision annuelle globale de 758,86 milliards francs CFA, soit un niveau d'exécution de 35,43%.

Tableau 12: Situation d'exécution par natures de dépense, au 30 juin 2019 (en milliers de Francs CFA)

Natures de dépense	Prévisions annuelles (1)	Objectif 2 ^e Trimestre 2019			Tx exéc global (5=3/1)	Tx repère (6=2/1)	Ecart (7=5-6)
		Prévisions au 2 ^e Trim (2)	Réalisations au 2 ^e Trim (3)	Tx exé 2 ^e Trim (4=3/2)			
Dépenses de personnel	118 019 210	59 038 658	58 888 482	99,75%	49,90%	50,02%	-0,13%
Dépenses d'acquisition de biens et services	49 852 998	36 068 799	31 649 218	87,75%	63,49%	72,35%	-8,87%
Dépenses de transferts courants	282 262 384	183 893 216	163 184 100	88,74%	57,81%	65,15%	-7,34%
Investissements exécutés par l'Etat	208 404 866	115 989 770	96 294 742	83,02%	46,21%	55,66%	-9,45%
TOTAL	658 539 457	394 990 442	350 016 543	88,61%	53,15%	59,98%	-6,83%

Source: CID-SIGASPE/DG-CMEF, juin 2019

V.1. Exécution du plan de déblocage de fonds par ministère et institution

La situation d'exécution globale du PDF 2019 à fin juin se traduit par des taux inférieurs à 100% pour toutes les natures de dépense.

Les taux des débloqués de fonds à fin juin sont de façon générale assez appréciable, aucune nature de dépense n'a pu atteindre l'intégralité des fonds prévus pour la période concernée. Les dépenses d'acquisition de biens et services, les dépenses de transferts courants et les investissements exécutés par l'Etat connaissent à fin juin 2019, des taux d'exécution assez appréciable respectivement de 87,75%, 88,74% et 83,02%. Quant aux dépenses de personnel, son très bon niveau d'exécution se situe à 99,75% à fin juin 2019.

Le tableau n°11 fait ressortir l'exécution par natures de dépense à fin juin 2019.

De façon globale, aucun niveau de déblocage des natures de dépense n'a atteint le taux repère y relatif.

L'analyse par ministères et institutions du niveau d'exécution du PDF nous donne la situation suivante :

- taux d'exécution strictement inférieur à 5% : un ministère qui rencontre probablement des difficultés quand à la mise en œuvre de son plan de déblocage;
- taux d'exécution supérieur ou égal à 5% et inférieur à 25% : aucun ministère et institution ;
- taux d'exécution supérieur ou égal à 25% et inférieur à 50% : quatre (04) ministères et institutions ;
- taux d'exécution supérieur ou égal à 50% et inférieur à 75% : treize (13) ministères et institutions ;
- taux d'exécution supérieur ou égal à 75% et inférieur à 100% : quinze (15) ministères et institutions ;
- taux d'exécution égal à 100% : neuf (09) ministères et institutions ;
- taux d'exécution supérieur à 100% : deux (02) ministères et institutions.

L'annexe 3 donne le détail des crédits exécutés par voie de déblocage de fonds par ministère et par institution, au 30 juin 2019.

V.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des plans de déblocage des fonds.

Les difficultés liées à la non justification des précédents déblocages de fonds constituent un véritable problème quant au respect de la mise en œuvre du plan de déblocage de fonds.

Le retard accusé par les structures bénéficiaires dans le transfert des pièces justificatives impacte négativement la production diligente des rapports de vérification indispensables aux déblocages suivants.

Il est également constaté un problème de qualité des pièces justificatives présentées pour l'obtention du rapport de vérification. Cet état de fait engendre la formulation de réserves dans les rapports de vérification.

VI. DE LA GESTION DE LA TRESORERIE

L'objectif en matière de gestion de la trésorerie est d'assurer un ajustement permanent entre les disponibilités de trésorerie et les engagements financiers de l'Etat et de ses démembrements. Au 30 juin 2019, le niveau des encaissements reste inférieur à celui des décaissements.

Le présent rapport synthétique donne un aperçu de la situation de la trésorerie autour des encaissements, des décaissements, des disponibilités de trésorerie, des instances de paiement, des difficultés ainsi que des perspectives.

VI.1. De la situation des encaissements au 30 juin 2019

Au 30 juin 2019, 1 290,09 milliards de FCFA ont été encaissés sur l'ensemble du réseau du Trésor Public, contre 887,02 milliards de FCFA à la même période en 2018, soit un taux de progression annuel de 45,44%.

Sur la période, l'Etat a eu recours à douze (12) émissions de titres publics pour financer la trésorerie à hauteur de 375,42 milliards de FCFA. Cela représente environ 29,10% du total des encaissements de la période sous revue. Ce taux traduit l'apport appréciable des titres publics dans le financement de la trésorerie de l'Etat.

En outre, il convient de souligner qu'au 30 juin 2019, l'Etat a bénéficié de quatre (04) appuis budgétaires d'un montant cumulé de 45,92 milliards de FCFA.

VI.2. De la situation de décaissement au 30 juin 2019

Au 30 juin, le montant total des paiements effectués par le Trésor Public se chiffrent à 1 352,73 milliards de FCFA dont 166,29 milliards de FCFA pour le remboursement des bons du trésor. A la même période en 2018, les paiements se situaient à 1 001,44 milliards de FCFA, soit un taux de progression annuel de 35,08%.

VI.3. Du soldes des opérations d'encaissement et de décaissement au 30 juin 2019

Sur la période sous revue, en rapportant les encaissements aux décaissements, il se dégage un solde déficitaire de 62,64 milliards de FCFA. Ce solde est entièrement couvert par les

disponibilités antérieures (disponibilités utilisables au 31 décembre 2018 de l'ordre de 76,04 milliards de FCFA).

VI.4. De l'évolution des instances de paiements du Trésor au 30 juin 2019

Au total, le montant des instances de paiement dans les services du Trésor (PG, ACCT et TR), au 30 juin 2019, se chiffre à 46,30 milliards de FCFA contre 23,66 milliards de FCFA au 30 juin 2018, soit un taux de progression de 95,69 %.

Au 30 juin 2019, pour ce qui est du respect des délais de paiement, aucun arriéré de paiement (instances de paiement de plus de 3 mois) n'est enregistré dans les livres du Trésor Public. Cette situation traduit d'une part, les efforts constants déployés par le Trésor Public pour le paiement continu des dépenses et d'autre part, les efforts entrepris par le Trésor Public pour apurer les dossiers en instance de paiement. Il convient de noter que le Trésor Public est dans une dynamique de paiement continu des dépenses.

VI.5. De la situation des disponibilités de trésorerie au 30 juin 2019

Au 30 juin 2019, les disponibilités totales au Trésor se chiffrent à 168,08 milliards de FCFA contre 239,76 milliards au 30 juin 2018, soit un taux de régression annuel de 29,89 %. Hors solde des comptes d'affectation spéciale (CAS), les disponibilités totales utilisables au Trésor s'élèvent à 146,73 milliards de FCFA et à 147,22 milliards de FCFA, respectivement au 30 juin 2019 et 2018, soit un taux de régression annuel de 0,33%.

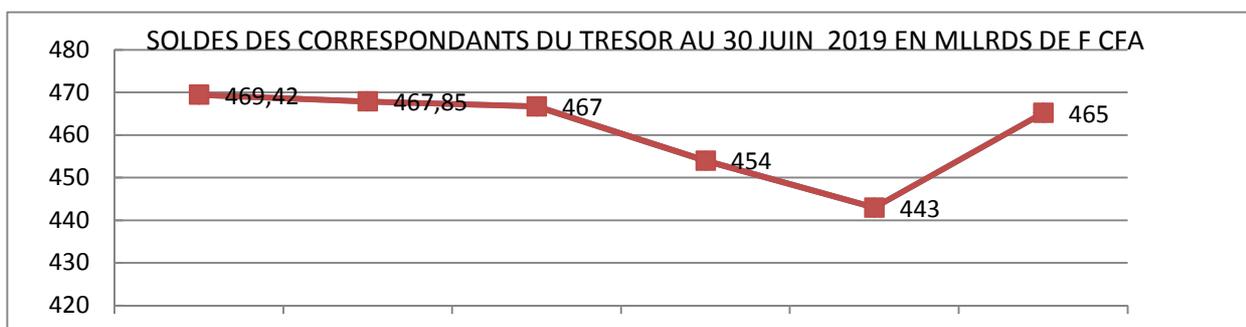
Comptes de disponibilités	Disponibilités au 30/06/2018		Disponibilités au 30/06/2019	
	Disponibilités Totales	Disponibilités utilisables	Disponibilités Totales	Disponibilités utilisables
Caisses	5,68	5,68	4,15	4,15
Banque (BCEAO)	40,50	40,50	27,78	27,78
Autres (BCB, BIB, CBI)	0,01	0,01	0,01	0,01
Appuis budgétaires	0,00	0,00	0,55	0,55
Centralisation Fonds Publics	0,00	0,00	15,31	15,31
FEC	21,02	21,02	0,00	0,00
Emprunt d'Etat	80,00	80,00	0,00	0,00
CCP	59,59	0,00	1,00	0,93
Fonds Dette Multilatérale	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds de garantie projets ZACA	1,58	0,00	1,68	0,00
FSDEB	12,39	0,00	11,72	0,00
FSMAP	4,92	0,00	4,92	0,00
LICENCE TELEPHONIE MOBILE	0,00	0,00	98,00	98,00
FDS	0,78	0,00	0,78	0,00
UTE -PASNMF-CAS	0,16	0,00	0,16	0,00
Effets à l'encaissement	13,12	0,00	2,03	0,00
Total	239,75	147,22	168,08	146,73

Source : ACCT/ST

VI.6. De l'évolution mensuelle des soldes des comptes de dépôts du 1^{er} janvier au 30 juin 2019

Au 31 janvier 2019, le solde des comptes de dépôts s'élevait à 669,42 milliards de FCFA. A fin juin 2019, le solde s'est établi à 465,15 milliards de FCFA, soit une régression de 0,91% par rapport à fin janvier 2019. La courbe suivante illustre cette évolution.

Graphique 9 : Evolution des soldes des correspondants du Trésor au 30 juin 2019 (en milliards de francs CFA)



VII. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE PERFORMANCES DE LA GESTION BUDGETAIRE

Une analyse des principaux soldes après trois mois d'exécution permettra d'apprécier la performance des mesures entreprises par les nouvelles autorités en matière de gouvernance

budgétaire et économique et de prendre des mesures anticipatives pour le deuxième trimestre de 2019.

VII.1. Les Soldes budgétaires

L'examen de l'exécution budgétaire à travers le solde budgétaire global³ et l'épargne budgétaire⁴ permet de prendre des décisions avisées pour la revue à mi-parcours, exercice 2019. La situation des soldes est illustrée dans le tableau n°13.

Tableau 13: Situation des soldes au 30 juin 2019 (en milliards de francs CFA)

NATURE	2019		
	PREVISIONS LFI	EXECUTION	TAUX
RESSOURCES TOTALES	1 954,56	869,65	44,49%
RECETTES ORDINAIRES	1 697,00	813,83	47,96%
RECETTE EXTRAORDINAIRE	257,56	55,82	21,67%
DEPENSES TOTALES	2 213,29	978,48	44,21%
DEPENSES COURANTES	1580,18	727,06	46,01%
DEPENSES EN CAPITAL	633,11	251,42	39,71%
EPARGNE BUDGETAIRE	116,82	86,77	
solde Budgétaire Global	- 258,73	-108,83	

Source : DGB

VII.1.1. L'épargne budgétaire et le solde budgétaire global

Au 30 juin 2019, l'épargne budgétaire ressort excédentaire de 86,77 milliards de FCFA. Cette situation s'explique par une évolution moins que proportionnelle des dépenses courantes par rapport au niveau de mobilisation des ressources propres.

La crise sociale constatée au sein du MINEFID a eu une incidence sur la chaîne d'exécution de la dépense au niveau de l'ensemble des ministères et des institutions.

Le solde global ressort déficitaire de 108,83 milliards FCFA imputable au faible niveau de mobilisation des ressources extérieures, ce qui impacte négativement le niveau de mobilisation des ressources globales.

VII.2. Indicateurs de performance du budget

³ Le solde budgétaire global est la différence entre les ressources totales et les charges totales de l'Etat.

⁴ L'épargne budgétaire est la différence entre les ressources ordinaires et les dépenses courantes de l'Etat.

VII.2.1. Ratio Masse salariale/Recettes fiscales

Au titre du ratio "Masse salariale/Recettes fiscales", le taux prévisionnel annuel ressort à 39,40% (supérieur à la norme communautaire de 35%).

L'analyse du ratio masse salariale sur recettes fiscales (en 2019 d'un montant de 1 355 051 452 000 FCFA) fait ressortir une dégradation dudit ratio. A fin décembre 2018, ce ratio se situait à 51,63%, il a ensuite progressé pour s'établir en 2019 à 55% largement supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 35%.

VII.2.2. Critères quantitatifs du programme FEC-FMI

Dans le cadre du suivi du programme FEC, les critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs, en lien avec le TOFE ont été analysés :

- ✓ Plafond du financement intérieur net de l'Etat : pour un plafond fixé à 100 milliards de FCFA pour fin juin 2019, le financement intérieur net est ressorti provisoirement à 14,86 milliards de FCFA à fin juin 2019.
- ✓ Plafond du déficit budgétaire global, dons compris : pour un plafond de 130 milliards de FCFA en fin juin 2019, le solde budgétaire global (dons compris) est ressorti excédentaire de 20,59 milliards de FCFA ;
- ✓ Plancher des recettes de l'Etat : les recettes propres ont été recouvrées à hauteur de 986,00 milliards de FCFA pour un plancher fixé à 798,00 milliards de FCFA en fin juin 2019 ;
- ✓ Le plancher des dépenses sociales courantes en faveur de la réduction de la pauvreté : les dépenses sociales courantes en faveur de la réduction de la pauvreté se situent à 127,99 milliards de FCFA pour un plancher de 88,00 milliards de FCFA en fin juin 2019.

Le détail des réalisations des critères quantitatifs du programme FEC-FMI ressort dans l'annexe 8.

VIII. RECOMMANDATIONS

VIII.1. Au titre des difficultés d'ordre général

L'examen des différentes difficultés relevées a permis de proposer la mesure corrective suivante :

VIII.2. Au titre des dépenses de personnel

VIII.2.1. Le constat

La décongestion des traitements et des réclamations salariales au niveau régional au profit des Directions Régionales du Budget et dans chaque ministère à travers les unités de vérification (UV) étant une réalité, il importe qu'une batterie de dispositions incluant un transfert de compétence et le renforcement des effectifs d'agents traitant, un environnement favorable au travail pour les acteurs de la chaîne de traitement des salaires soit prise.

L'analyse du ratio masse salariale sur recettes fiscales fait ressortir une dégradation dudit ratio. A fin décembre 2018, ce ratio se situait à 52%, il a ensuite progressé pour s'établir en 2019 à 55% largement supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 35%.

VIII.2.2. Mesures correctives

L'efficacité des unités de vérification dans les traitements des dépenses de personnel au niveau des régions, des ministères et des institutions requière :

- des formations ;
- l'amélioration de la fluidité des réseaux informatiques ;
- la disponibilité des UV dotées du personnel suffisant pour les ministères et institutions ainsi que pour toutes les Directions Régionales du Budget ;
- la disponibilité des locaux équipés des mobiliers de bureau, des matériels informatiques et des fournitures de bureau.

Concernant le ratio « masse salariale sur recettes fiscales » estimé largement supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA, il est impératif que des mesures idoines soient prises dans le sens de contenir la masse salariale à des proportions soutenables.

Ces mesures pourraient consister à :

- ✓ redynamiser le système de redéploiement du personnel des zones de forte concentration de travailleurs vers les zones où il y a déficit de personnel à l'effet de réduire sensiblement les besoins en effectifs additionnels. Cette mesure aura pour soubassement la description rationalisée des postes de travail au sein de l'Administration publique d'Etat et la stratégie nationale de gestion prévisionnelle des

emplois et des effectifs qui seront élaborés par les professionnels en la matière au sein de la fonction publique d'Etat;

- ✓ poursuivre les opérations d'assainissement du fichier de paie (contrôle automatisé des sorties temporaires et définitives, prise d'acte de nomination comportant l'identité et le matricule des responsables sortants) ;
- ✓ poursuivre la déconcentration des traitements de salaire aux fins d'améliorer la qualité du contrôle des effectifs et de l'assainissement des éléments de rémunération ;
- ✓ pérenniser l'enrôlement biométrique aux fins de prévenir les doubles mandatements pour les multiples immatriculations ;
- ✓ Poursuivre la bancarisation intégrale des salaires et des paiements hors solde.

Au-delà des mesures ci-dessus évoquées il y a lieu de ne pas occulter un socle qui fait partir des déterminants de maîtrise du ratio communautaire en occurrence l'amélioration des niveaux de recouvrement des recettes.

VIII.3. Au titres des rapports mensuels sur la situation d'exécution physique et financière

□ Constats

De l'analyse des rapports sur la situation d'exécution du budget des ministères et institutions, il ressort de façon récurrente les difficultés ci-dessous énumérées la persistance des difficultés liées à l'instabilité du réseau informatiques liées au CID, le retard constaté dans la modification des PDF et des PPM et l'insuffisance de crédit pour l'apurement des arriérés 2018, 2017 et antérieurs.

□ Mesures correctives

Au titre des propositions de solutions suggérées par les DAF dans l'exécution de leurs budgets il a été proposé, de réaménager le budget, le PDF et le PPM pour tenir compte des ajustements du budget 2019, d'améliorer la concertation avec la DGSJ dans le cadre d'une plus grande facilitation dans la résolution des difficultés informatiques. Enfin un plaidoyer a été formulé auprès du MINEFID pour un financement supplémentaire pour la prise en charge des arriérés.

CONCLUSION

La situation d'exécution du budget de l'Etat, exercice 2019 au 30 juin fait ressortir un niveau assez faible de mise en œuvre du budget.

Les perspectives pour le reste de l'année recommandent une prudence dans l'exécution des dépenses, en priorisant la liquidation des dossiers ayant plus de chance d'aboutir, en évitant de procéder au déblocage des ressources qui ne seront pas absorbées d'ici la fin de l'année et en suivant l'échéancier des AE.

Un effort doit être fait afin d'optimiser le recouvrement des recettes.

ANNEXES

Annexe 1 : Situation d'exécution budgétaire par ministères et institutions et par nature de dépenses au 30 juin 2019 (En francs CFA)

SECTION	CATEGORIE	MT_CRED_CPAJ	ENG_VISE_CP		LIQ	
			MT	TX	MT	TX
01-Présidence du Faso		29 569 242 000	14 614 766 974	49,43	14 214 766 974	48,07
	2-Dépenses de personnel	3 249 737 000	1 737 938 253	53,48	1 737 938 253	53,48
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	6 663 891 000	3 832 689 221	57,51	3 432 689 221	51,51
	4-Dépenses de transferts courants	3 378 474 000	1 858 434 000	55,01	1 858 434 000	55,01
	5-Investissements exécutés par l'Etat	16 277 140 000	7 185 705 500	44,15	7 185 705 500	44,15
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres		1 077 102 000	510 334 967	47,38	379 983 533	35,28
	2-Dépenses de personnel	611 278 000	257 857 104	42,18	257 857 104	42,18
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	345 461 000	173 045 613	50,09	115 426 429	33,41
	5-Investissements exécutés par l'Etat	120 363 000	79 432 250	65,99	6 700 000	5,57
03-Premier Ministère		16 046 293 000	3 446 537 295	21,48	3 254 671 225	20,28
	2-Dépenses de personnel	1 285 439 000	650 356 527	50,59	650 356 527	50,59
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	1 621 424 000	621 548 728	38,33	499 773 948	30,82
	4-Dépenses de transferts courants	4 024 240 000	1 669 486 380	41,49	1 614 541 000	40,12
	5-Investissements exécutés par l'Etat	9 115 190 000	505 145 660	5,54	489 999 750	5,38
04-Parlement		20 867 384 000	20 867 384 000	100,00	20 867 384 000	100,00
	4-Dépenses de transferts courants	15 632 046 000	15 632 046 000	100,00	15 632 046 000	100,00
	5-Investissements exécutés par l'Etat	5 235 338 000	5 235 338 000	100,00	5 235 338 000	100,00
05-Conseil Economique et Social		841 718 000	529 203 404	62,87	528 876 800	62,83
	2-Dépenses de personnel	194 556 000	89 126 653	45,81	89 126 653	45,81
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	642 522 000	440 076 751	68,49	439 750 147	68,44
	4-Dépenses de transferts courants	4 640 000	0	0,00	0	0,00
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de		3 031 073 000	1 618 398 244	53,39	1 496 460 894	49,37
	2-Dépenses de personnel	598 693 000	69 443 450	11,60	69 443 450	11,60
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	658 511 000	151 177 850	22,96	29 240 500	4,44
	4-Dépenses de transferts courants	1 589 785 000	1 397 776 944	87,92	1 397 776 944	87,92
	5-Investissements exécutés par l'Etat	184 084 000	0	0,00	0	0,00
09-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation		36 289 513 000	19 879 867 210	54,78	18 460 989 210	50,87
	2-Dépenses de personnel	12 853 184 000	5 499 692 481	42,79	5 499 692 481	42,79
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	2 885 145 000	1 574 949 795	54,59	966 322 021	33,49
	4-Dépenses de transferts courants	14 909 085 000	10 486 695 910	70,34	10 031 923 000	67,29
	5-Investissements exécutés par l'Etat	5 642 099 000	2 318 529 024	41,09	1 963 051 708	34,79
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la		25 986 156 000	11 132 030 141	42,84	10 479 783 666	40,33
	2-Dépenses de personnel	18 351 251 000	8 191 054 565	44,63	8 191 054 565	44,63
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	3 363 342 000	1 742 445 694	51,81	1 119 342 548	33,28
	4-Dépenses de transferts courants	1 362 862 000	784 534 000	57,57	784 534 000	57,57
	5-Investissements exécutés par l'Etat	2 908 701 000	413 995 882	14,23	384 852 553	13,23
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens		209 726 310 000	104 482 665 501	49,82	104 482 568 722	49,82
	2-Dépenses de personnel	117 607 561 000	58 888 481 823	50,07	58 888 481 823	50,07
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	18 953 789 000	9 011 703 678	47,55	9 011 606 899	47,55
	4-Dépenses de transferts courants	2 347 643 000	1 173 821 500	50,00	1 173 821 500	50,00
	5-Investissements exécutés par l'Etat	70 817 317 000	35 408 658 500	50,00	35 408 658 500	50,00

SECTION	CATEGORIE	MT_CRED_CPAJ	ENG_VISE_CP		LIQ	
			MT	TX	MT	TX
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur		45 666 777 000	9 533 085 174	20,88	8 612 875 609	18,86
	2-Dépenses de personnel	24 054 961 000	1 199 602 609	4,99	1 199 602 609	4,99
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	18 296 419 000	8 098 902 565	44,26	7 178 693 000	39,24
	4-Dépenses de transferts courants	815 397 000	232 580 000	28,52	232 580 000	28,52
	5-Investissements exécutés par l'Etat	2 500 000 000	2 000 000	0,08	2 000 000	0,08
13-Ministère de la Sécurité		95 698 704 000	52 819 959 890	55,19	51 825 940 054	54,16
	2-Dépenses de personnel	67 647 837 000	36 464 604 047	53,90	36 464 604 047	53,90
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	8 223 075 000	4 150 069 109	50,47	3 917 036 181	47,63
	4-Dépenses de transferts courants	3 935 697 000	1 699 573 931	43,18	1 068 301 921	27,14
	5-Investissements exécutés par l'Etat	15 892 095 000	10 505 712 803	66,11	10 375 997 905	65,29
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement		184 592 434 000	81 916 015 733	44,38	78 718 756 743	42,64
	1-Charges financières de la dette	100 000 000 000	42 884 900 631	42,88	42 884 900 631	42,88
	2-Dépenses de personnel	35 925 282 000	17 059 246 963	47,49	17 059 246 963	47,49
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	7 578 990 000	3 019 153 595	39,84	2 557 615 798	33,75
	4-Dépenses de transferts courants	35 157 756 273	17 720 060 262	50,40	15 254 413 501	43,39
	5-Investissements exécutés par l'Etat	5 930 405 727	1 232 654 282	20,79	962 579 850	16,23
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme		8 105 622 000	4 026 309 098	49,67	3 848 921 071	47,48
	2-Dépenses de personnel	2 760 372 000	1 451 782 683	52,59	1 451 782 683	52,59
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	706 069 000	348 766 255	49,40	234 770 388	33,25
	4-Dépenses de transferts courants	4 049 007 000	2 225 169 500	54,96	2 162 368 000	53,40
	5-Investissements exécutés par l'Etat	590 174 000	590 660	0,10	0	0,00
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale		13 345 074 000	4 187 071 639	31,38	4 009 706 698	30,05
	2-Dépenses de personnel	4 505 630 000	1 852 869 876	41,12	1 852 869 876	41,12
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	3 055 672 000	898 533 905	29,41	721 168 964	23,60
	4-Dépenses de transferts courants	5 259 414 000	1 423 872 224	27,07	1 423 872 224	27,07
	5-Investissements exécutés par l'Etat	524 358 000	11 795 634	2,25	11 795 634	2,25
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement		11 459 230 000	4 819 123 755	42,05	4 652 469 653	40,60
	2-Dépenses de personnel	2 685 866 000	1 039 826 596	38,71	1 039 826 596	38,71
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	1 849 644 000	528 976 259	28,60	362 322 157	19,59
	4-Dépenses de transferts courants	5 783 431 000	3 210 342 500	55,51	3 210 342 500	55,51
	5-Investissements exécutés par l'Etat	1 140 289 000	39 978 400	3,51	39 978 400	3,51
20-Ministère des Sports et des Loisirs		7 989 964 000	4 645 308 814	58,14	4 148 655 636	51,92
	2-Dépenses de personnel	2 041 815 000	980 414 083	48,02	980 414 083	48,02
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	3 891 058 000	2 963 021 183	76,15	2 687 404 909	69,07
	4-Dépenses de transferts courants	628 263 000	515 792 910	82,10	350 542 000	55,80
	5-Investissements exécutés par l'Etat	1 428 828 000	186 080 638	13,02	130 294 644	9,12
21-Ministère de la Santé		211 979 046 000	95 748 329 047	45,17	94 031 705 983	44,36
	2-Dépenses de personnel	115 629 495 000	40 367 930 542	34,91	40 367 930 542	34,91
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	18 333 523 000	13 886 991 482	75,75	12 224 082 928	66,68
	4-Dépenses de transferts courants	64 406 848 000	38 340 401 233	59,53	38 340 401 233	59,53
	5-Investissements exécutés par l'Etat	13 609 180 000	3 153 005 790	23,17	3 099 291 280	22,77

SECTION	CATEGORIE	MT_CRED_CPAJ	ENG_VISE_CP		LIQ	
			MT	TX	MT	TX
22-Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille		13 779 948 000	6 352 372 817	46,10	6 242 213 582	45,30
	2-Dépenses de personnel	8 192 446 000	3 895 171 623	47,55	3 895 171 623	47,55
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	943 118 000	167 282 151	17,74	146 493 329	15,53
	4-Dépenses de transferts courants	3 084 779 000	1 877 419 907	60,86	1 877 419 907	60,86
	5-Investissements exécutés par l'Etat	1 559 605 000	412 499 136	26,45	323 128 723	20,72
23-Ministère de l'Education Nationale et de		396 325 447 000	235 796 624 069	59,50	233 657 608 247	58,96
	2-Dépenses de personnel	340 300 303 000	207 149 617 377	60,87	207 149 617 377	60,87
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	22 590 509 223	15 875 278 107	70,27	14 081 500 055	62,33
	4-Dépenses de transferts courants	24 207 569 849	7 922 825 487	32,73	7 591 827 717	31,36
	5-Investissements exécutés par l'Etat	9 227 064 928	4 848 903 098	52,55	4 834 663 098	52,40
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de		85 243 305 000	40 598 293 549	47,63	40 249 163 880	47,22
	2-Dépenses de personnel	7 436 462 000	3 236 564 484	43,52	3 236 564 484	43,52
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	2 313 147 000	782 835 131	33,84	578 353 998	25,00
	4-Dépenses de transferts courants	69 498 476 000	34 340 271 854	49,41	34 331 212 854	49,40
	5-Investissements exécutés par l'Etat	5 995 220 000	2 238 622 080	37,34	2 103 032 544	35,08
25-Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat		7 363 216 000	4 553 103 392	61,84	4 211 992 373	57,20
	2-Dépenses de personnel	1 921 915 000	1 072 892 181	55,82	1 072 892 181	55,82
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	510 564 000	448 901 264	87,92	264 977 432	51,90
	4-Dépenses de transferts courants	2 394 789 130	1 815 640 504	75,82	1 732 721 914	72,35
	5-Investissements exécutés par l'Etat	2 535 947 870	1 215 669 443	47,94	1 141 400 846	45,01
26-Ministère des Mines et des Carrières		6 467 376 000	3 919 256 561	60,60	3 880 230 448	60,00
	2-Dépenses de personnel	827 606 000	337 961 330	40,84	337 961 330	40,84
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	316 206 000	149 880 231	47,40	110 854 118	35,06
	4-Dépenses de transferts courants	4 751 642 000	3 431 415 000	72,22	3 431 415 000	72,22
	5-Investissements exécutés par l'Etat	571 922 000	0	0,00	0	0,00
27-Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques		46 253 329 000	19 607 368 677	42,39	18 504 446 544	40,01
	2-Dépenses de personnel	11 574 472 000	5 353 997 799	46,26	5 353 997 799	46,26
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	1 368 986 000	444 728 718	32,49	330 100 316	24,11
	4-Dépenses de transferts courants	3 595 108 000	1 274 368 010	35,45	1 258 384 010	35,00
	5-Investissements exécutés par l'Etat	29 714 763 000	12 534 274 150	42,18	11 561 964 419	38,91
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques		12 628 985 000	6 969 386 191	55,19	5 159 917 442	40,86
	2-Dépenses de personnel	5 709 232 000	2 680 863 386	46,96	2 680 863 386	46,96
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	777 951 000	385 741 721	49,58	262 108 793	33,69
	4-Dépenses de transferts courants	1 094 914 000	547 472 999	50,00	543 472 999	49,64
	5-Investissements exécutés par l'Etat	5 046 888 000	3 355 308 085	66,48	1 673 472 264	33,16
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique		19 911 000 000	8 031 605 195	40,34	7 177 781 933	36,05
	2-Dépenses de personnel	11 686 286 000	5 055 157 930	43,26	5 055 157 930	43,26
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	1 397 984 000	635 318 089	45,45	479 200 421	34,28
	4-Dépenses de transferts courants	2 741 575 000	1 281 620 000	46,75	1 281 620 000	46,75
	5-Investissements exécutés par l'Etat	4 085 155 000	1 059 509 176	25,94	361 803 582	8,86

SECTION	CATEGORIE	MT_CRED_CPAJ	ENG_VISE_CP		LIQ	
			MT	TX	MT	TX
30-Ministère des Infrastructures		51 379 727 000	16 193 108 601	31,52	15 363 160 829	29,90
	2-Dépenses de personnel	3 059 402 000	1 194 239 722	39,04	1 194 239 722	39,04
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	2 039 694 600	832 396 819	40,81	535 485 902	26,25
	4-Dépenses de transferts courants	298 350 000	86 379 279	28,95	86 379 279	28,95
	5-Investissements exécutés par l'Etat	45 982 280 400	14 080 092 781	30,62	13 547 055 926	29,46
31-Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes		6 581 354 000	1 730 172 553	26,29	1 686 897 553	25,63
	2-Dépenses de personnel	729 598 000	337 320 201	46,23	337 320 201	46,23
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	1 338 641 000	629 179 852	47,00	585 904 852	43,77
	4-Dépenses de transferts courants	734 308 000	192 654 000	26,24	192 654 000	26,24
	5-Investissements exécutés par l'Etat	3 778 807 000	571 018 500	15,11	571 018 500	15,11
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière		4 937 256 000	3 016 797 329	61,10	2 724 650 263	55,19
	2-Dépenses de personnel	1 232 810 000	527 103 323	42,76	527 103 323	42,76
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	648 820 000	223 047 320	34,38	149 061 402	22,97
	4-Dépenses de transferts courants	677 390 000	500 032 000	73,82	500 032 000	73,82
	5-Investissements exécutés par l'Etat	2 378 236 000	1 766 614 686	74,28	1 548 453 538	65,11
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique		745 844 000	129 551 000	17,37	129 551 000	17,37
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	355 594 000	6 296 500	1,77	6 296 500	1,77
	4-Dépenses de transferts courants	259 000 000	23 254 500	8,98	23 254 500	8,98
	5-Investissements exécutés par l'Etat	131 250 000	100 000 000	76,19	100 000 000	76,19
37-Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles		11 541 139 000	6 406 981 728	55,51	5 880 180 592	50,95
	2-Dépenses de personnel	2 953 760 000	1 519 061 635	51,43	1 519 061 635	51,43
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	449 018 000	187 463 944	41,75	164 662 808	36,67
	4-Dépenses de transferts courants	5 828 514 000	3 866 461 649	66,34	3 866 461 649	66,34
	5-Investissements exécutés par l'Etat	2 309 847 000	833 994 500	36,11	329 994 500	14,29
38-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat		5 124 873 000	2 697 343 911	52,63	958 571 522	18,70
	2-Dépenses de personnel	1 399 093 000	651 962 754	46,60	651 962 754	46,60
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	277 684 000	77 133 235	27,78	59 581 244	21,46
	4-Dépenses de transferts courants	25 000 000	0	0,00	0	0,00
	5-Investissements exécutés par l'Etat	3 423 096 000	1 968 247 922	57,50	247 027 524	7,22
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement		25 059 149 000	11 461 889 194	45,74	9 622 304 461	38,40
	2-Dépenses de personnel	2 409 104 000	1 037 530 416	43,07	1 037 530 416	43,07
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	713 262 000	479 142 287	67,18	408 017 094	57,20
	4-Dépenses de transferts courants	1 024 840 000	756 150 113	73,78	756 150 113	73,78
	5-Investissements exécutés par l'Etat	20 911 943 000	9 189 066 378	43,94	7 420 606 838	35,49
43-Ministère de l'Energie		10 665 656 000	2 753 046 937	25,81	2 630 423 057	24,66
	2-Dépenses de personnel	555 359 000	332 473 391	59,87	332 473 391	59,87
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	335 580 000	31 043 464	9,25	16 587 464	4,94
	4-Dépenses de transferts courants	2 366 499 000	1 345 623 000	56,86	1 345 623 000	56,86
	5-Investissements exécutés par l'Etat	7 408 218 000	1 043 907 082	14,09	935 739 202	12,63
50-Grande Chancellerie		688 430 000	532 566 196	77,36	532 566 196	77,36
	2-Dépenses de personnel	226 496 000	70 632 196	31,18	70 632 196	31,18
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	461 934 000	461 934 000	100,00	461 934 000	100,00

SECTION	CATEGORIE	MT_CRED_CP AJ	ENG_VISE_CP		LIQ	
			MT	TX	MT	TX
51-Conseil Supérieur de la Communication		963 747 000	463 733 911	48,12	456 152 811	47,33
	2-Dépenses de personnel	329 820 000	194 482 811	58,97	194 482 811	58,97
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	418 817 000	212 914 600	50,84	205 333 500	49,03
	4-Dépenses de transferts courants	112 673 000	56 336 500	50,00	56 336 500	50,00
	5-Investissements exécutés par l'Etat	102 437 000	0	0,00	0	0,00
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption		2 596 115 000	712 017 825	27,43	588 517 825	22,67
	2-Dépenses de personnel	568 973 000	242 095 182	42,55	242 095 182	42,55
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	765 242 000	466 422 643	60,95	346 422 643	45,27
	4-Dépenses de transferts courants	61 900 000	3 500 000	5,65	0	0,00
	5-Investissements exécutés par l'Etat	1 200 000 000	0	0,00	0	0,00
54-Conseil Constitutionnel		817 039 000	495 336 111	60,63	424 723 484	51,98
	2-Dépenses de personnel	500 896 000	227 092 975	45,34	227 092 975	45,34
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	314 319 000	266 419 136	84,76	195 806 509	62,30
	4-Dépenses de transferts courants	1 824 000	1 824 000	100,00	1 824 000	100,00
55-Conseil d'Etat		816 320 000	493 826 587	60,49	493 826 587	60,49
	2-Dépenses de personnel	593 850 000	271 366 587	45,70	271 366 587	45,70
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	221 250 000	221 250 000	100,00	221 250 000	100,00
	4-Dépenses de transferts courants	1 220 000	1 210 000	99,18	1 210 000	99,18
56-Cour des Comptes		1 249 527 000	681 174 080	54,51	681 174 080	54,51
	2-Dépenses de personnel	888 394 000	360 696 080	40,60	360 696 080	40,60
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	352 633 000	320 478 000	90,88	320 478 000	90,88
	4-Dépenses de transferts courants	8 500 000	0	0,00	0	0,00
57-Cour de Cassation		1 464 939 000	874 084 288	59,67	874 084 288	59,67
	2-Dépenses de personnel	997 883 000	456 397 508	45,74	456 397 508	45,74
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	206 726 000	162 370 780	78,54	162 370 780	78,54
	4-Dépenses de transferts courants	205 014 000	200 000 000	97,55	200 000 000	97,55
	5-Investissements exécutés par l'Etat	55 316 000	55 316 000	100,00	55 316 000	100,00
58-Commission Electorale Nationale Indépendante		378 322 000	192 661 000	50,93	192 661 000	50,93
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	162 221 000	81 110 500	50,00	81 110 500	50,00
	4-Dépenses de transferts courants	216 101 000	111 550 500	51,62	111 550 500	51,62
59-Commission de l'Informatique et des Libertés		372 691 000	242 045 498	64,95	242 045 498	64,95
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	9 437 000	9 437 000	100,00	9 437 000	100,00
	4-Dépenses de transferts courants	363 254 000	232 608 498	64,03	232 608 498	64,03
60-Médiateur du Faso		582 796 000	316 923 000	54,38	316 923 000	54,38
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	168 647 000	90 000 000	53,37	90 000 000	53,37
	4-Dépenses de transferts courants	414 149 000	226 923 000	54,79	226 923 000	54,79
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales		38 592 863 000	38 592 837 025	100,00	38 592 837 025	100,00
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	4 975 976 000	4 975 957 582	100,00	4 975 957 582	100,00
	4-Dépenses de transferts courants	18 882 893 000	18 882 891 885	100,00	18 882 891 885	100,00
	5-Investissements exécutés par l'Etat	14 733 994 000	14 733 987 558	100,00	14 733 987 558	100,00
99-Dépenses Communes Interministérielles		243 500 412 000	16 730 171 360	6,87	16 624 404 065	6,83
	2-Dépenses de personnel	21 802 883 000	0	0,00	0	0,00
	3-Dépenses d'acquisition de biens et servic	14 604 104 000	6 104 411 953	41,80	6 058 644 658	41,49
	4-Dépenses de transferts courants	179 174 651 000	8 301 984 884	4,63	8 301 984 884	4,63
	5-Investissements exécutés par l'Etat	22 361 313 000	1 091 198 003	4,88	1 031 198 003	4,61
	6-Transferts en capital	5 056 961 000	887 758 714	17,56	887 758 714	17,56
	7-Dépenses en atténuation des recettes	500 500 000	344 817 806	68,89	344 817 806	68,89
Total général		1 918 302 447 000	865 320 669 471	45,11	842 113 526 056	43,90

Source : CID ET Solde

Annexe 2: Situation d'exécution budgétaire par ministères et institutions et par programmes au 30 juin 2018 (En francs CFA)

LB_PROG2	PROGRAMME	MT_CRED_CPAJ	ENG_VISE_CP		LIQ	
			MT	TX	MT	TX
01-Présidence du Faso		29 569 242 000	14 614 766 974	49,43	14 214 766 974	48,07
	001-Pilotage de l'action présidentielle	23 390 245 000	14 206 332 974	60,74	13 806 332 974	59,03
	002-Renforcement des capacités d'analyse et de	610 132 000	208 434 000	34,16	208 434 000	34,16
	003-Lutte contre le VIH, le SIDA et les IST	5 568 865 000	200 000 000	3,59	200 000 000	3,59
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des		1 077 102 000	510 334 967	47,38	379 983 533	35,28
	004-Organisation du travail gouvernemental	1 077 102 000	510 334 967	47,38	379 983 533	35,28
03-Premier Ministère		16 046 293 000	3 446 537 295	21,48	3 254 671 225	20,28
	005-Coordination de l'action gouvernementale	3 071 350 000	746 942 233	24,32	582 426 163	18,96
	006-Appui à la gouvernance	2 598 432 000	1 344 689 541	51,75	1 317 339 541	50,70
	007-Pilotage des projets stratégiques	8 810 503 000	1 190 218 726	13,51	1 190 218 726	13,51
	008-Promotion du capital humain	1 566 008 000	164 686 795	10,52	164 686 795	10,52
04-Parlement		20 867 384 000	20 867 384 000	100,00	20 867 384 000	100,00
	134-Fonction parlementaire	20 867 384 000	20 867 384 000	100,00	20 867 384 000	100,00
05-Conseil Economique et Social		841 718 000	529 203 404	62,87	528 876 800	62,83
	009-Conseil Economique et Social	841 718 000	529 203 404	62,87	528 876 800	62,83
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de		3 031 073 000	1 618 398 244	53,39	1 496 460 894	49,37
	029-Intégration africaine	2 515 878 000	1 524 590 710	60,60	1 448 438 980	57,57
	141-Pilotage et soutien des services du MIABE	515 195 000	93 807 534	18,21	48 021 914	9,32
09-Ministère de l'Administration Territoriale et de la		36 289 513 000	19 879 867 210	54,78	18 460 989 210	50,87
	011-Administration du territoire	11 504 297 000	6 435 142 565	55,94	5 942 239 421	51,65
	013-Protection civile	3 145 052 000	2 288 490 462	72,76	1 685 981 772	53,61
	014-Décentralisation	15 229 201 000	7 965 800 505	52,31	7 947 025 505	52,18
	015-Etat civil	470 276 000	79 707 061	16,95	5 000 000	1,06
	016-Pilotage et soutien des services du MATD	5 940 687 000	3 110 726 617	52,36	2 880 742 512	48,49
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique		25 986 156 000	11 132 030 141	42,84	10 479 783 666	40,33
	017-Administration judiciaire	10 230 356 000	4 128 305 357	40,35	3 982 237 901	38,93
	018-Administration pénitentiaire	10 761 763 000	3 784 768 773	35,17	3 476 820 630	32,31
	019-Droits humains	431 419 000	0	0,00	0	0,00
	020-Civisme et citoyenneté	276 466 000	0	0,00	0	0,00
	021-Pilotage et soutien	4 286 152 000	3 218 956 011	75,10	3 020 725 135	70,48
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants		209 726 310 000	104 482 665 501	49,82	104 482 568 722	49,82
	022-Défense	33 568 781 000	16 784 390 500	50,00	16 784 390 500	50,00
	023-Préparation et emploi des forces	80 205 498 000	40 106 628 198	50,00	40 106 628 198	50,00
	024-Equipement des forces	16 283 857 000	8 153 754 089	50,07	8 153 754 089	50,07
	025-Appui à la sécurité publique et à la protection civile	34 558 895 000	17 279 447 500	50,00	17 279 447 500	50,00
	026-Renforcement du lien Armée-Nation	1 268 678 000	634 339 000	50,00	634 339 000	50,00
	027-Pilotage et soutien	43 840 601 000	21 524 106 214	49,10	21 524 009 435	49,10
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et		45 666 777 000	9 533 085 174	20,88	8 612 875 609	18,86
	028-Défense des intérêts du Burkina Faso dans le monde	42 181 458 000	7 966 679 460	18,89	7 649 803 325	18,14
	030-Pilotage et soutien aux services du Ministère	3 485 319 000	1 566 405 714	44,94	963 072 284	27,63

LB_PROG2	PROGRAMME	MT_CRED_CPAJ	ENG_VISE_CP		LIQ	
			MT	TX	MT	TX
13-Ministère de la Sécurité		95 698 704 000	52 819 959 890	55,19	51 825 940 054	54,16
	010-Suret� de l'Etat	653 797 000	606 797 000	92,81	606 797 000	92,81
	012-S�curit� int�rieure	85 604 254 000	47 429 908 245	55,41	46 524 602 552	54,35
	139-Pilotage et soutien des services du Minist�re de la	9 440 653 000	4 783 254 645	50,67	4 694 540 502	49,73
14-Minist�re de l'Economie, des Finances et du D�veloppement		184 592 434 000	81 916 015 733	44,38	78 718 756 743	42,64
	031-Charge de la dette	100 000 000 000	42 884 900 631	42,88	42 884 900 631	42,88
	032-Gestion macro�conomique et pilotage du d�veloppement	5 699 113 000	2 355 765 322	41,34	2 323 210 516	40,76
	033-Mobilisation et gestion des ressources budg�taires	25 874 322 000	9 000 609 630	34,79	7 522 400 897	29,07
	034-Programmation et gestion des d�penses	4 912 199 000	2 315 512 307	47,14	2 073 103 379	42,20
	035-Gestion des comptes publics et sauvegarde des int�rets	5 140 308 000	1 981 708 064	38,55	1 947 208 064	37,88
	036-Contr�le, audit des finances publiques et lutte contre la	4 264 866 000	709 946 855	16,65	600 343 760	14,08
	037-Relations �conomiques et financi�res internationales	17 484 579 000	10 809 295 097	61,82	10 792 295 097	61,72
	038-Pilotage et soutien des services du MINIFID	21 217 047 000	11 858 277 827	55,89	10 575 294 399	49,84
15-Minist�re de la Culture, des Arts et du Tourisme		8 105 622 000	4 026 309 098	49,67	3 848 921 071	47,48
	039-Culture	4 094 315 000	1 938 686 801	47,35	1 891 597 748	46,20
	040-Tourisme	2 107 720 000	1 029 461 274	48,84	1 002 292 564	47,55
	041-Pilotage et soutien aux services du MCAT	1 903 587 000	1 058 161 023	55,59	955 030 759	50,17
17-Minist�re de la Fonction Publique, du Travail et de la		13 345 074 000	4 187 071 639	31,38	4 009 706 698	30,05
	042-Recrutement, formation professionnelle et gestion de la carri�re des agents de la	5 524 934 000	1 936 981 823	35,06	1 877 089 799	33,97
	043-R�forme de l'administration	216 745 000	10 481 462	4,84	10 481 462	4,84
	044-Travail d�cent	3 982 233 000	452 662 354	11,37	415 086 101	10,42
	045-Pilotage et soutien des services du MEPTPDS	3 621 162 000	1 786 946 000	49,35	1 707 049 336	47,14
18-Minist�re de la Communication et des Relations avec le Parlement		11 459 230 000	4 819 123 755	42,05	4 652 469 653	40,60
	046-Communication	8 744 853 000	3 872 309 292	44,28	3 796 667 140	43,42
	047-Pilotage et soutien	2 586 628 000	899 215 463	34,76	814 802 513	31,50
	124-Relations avec le Parlement	127 749 000	47 599 000	37,26	41 000 000	32,09
20-Minist�re des Sports et des Loisirs		7 989 964 000	4 645 308 814	58,14	4 148 655 636	51,92
	052-Sport et activit�s physiques	5 169 389 000	3 302 627 701	63,89	3 234 065 947	62,56
	053-Loisirs	597 788 000	45 588 058	7,63	42 788 308	7,16
	054-Pilotage et soutien des services du MSL	2 222 787 000	1 297 093 055	58,35	871 801 381	39,22
21-Minist�re de la Sant�		211 979 046 000	95 748 329 047	45,17	94 031 705 983	44,36
	055-Acc�s aux sevices de sant�	68 791 666 000	57 800 816 093	84,02	57 800 816 093	84,02
	056-Prestation des services de sant�	72 815 619 000	21 496 742 397	29,52	20 236 097 304	27,79
	057-Pilotage et soutien des services du Minist�re de la	70 371 761 000	16 450 770 557	23,38	15 994 792 586	22,73
22-Minist�re de la Femme, de la Solidarit� Nationale et de la Famille		13 779 948 000	6 352 372 817	46,10	6 242 213 582	45,30
	048-Femme et du genre	3 209 341 000	1 022 765 138	31,87	972 228 322	30,29
	049-Enfance et famille	4 506 126 000	732 739 724	16,26	680 749 272	15,11
	050-Solidarit� nationale et gestion des catastrophes	3 505 432 000	2 696 693 926	76,93	2 689 061 959	76,71
	051-Pilotage et soutien des services du Minist�re	2 559 049 000	1 900 174 029	74,25	1 900 174 029	74,25

LB_PROG2	PROGRAMME	MT_CRED_CPAJ	ENG_VISE_CP		LIQ	
			MT	TX	MT	TX
23-Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation		396 325 447 000	235 796 624 069	59,50	233 657 608 247	58,96
	058-Accès à l'éducation formelle	287 075 184 000	107 788 867 380	37,55	107 434 827 280	37,42
	059-Qualité de l'éducation formelle	51 802 321 000	25 648 069 640	49,51	24 343 907 106	46,99
	060-Accès et qualité de l'éducation non formelle	2 487 694 000	3 499 965	0,14	3 499 965	0,14
	061-Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle	54 960 248 000	102 356 187 084	186,24	101 875 373 896	185,36
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche		85 243 305 000	40 598 293 549	47,63	40 249 163 880	47,22
	062-Enseignement supérieur	44 386 736 000	21 100 296 202	47,54	21 088 920 442	47,51
	063-Fourniture des services sociaux aux étudiants	24 211 216 000	12 089 116 715	49,93	12 081 469 964	49,90
	064-Recherche scientifique et technologique	10 441 878 000	4 401 255 733	42,15	4 298 095 108	41,16
	065-Pilotage de l'enseignement supérieur, de la recherche	5 699 425 000	2 808 762 399	49,28	2 583 815 866	45,33
	066-Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation	504 050 000	198 862 500	39,45	196 862 500	39,06
25-Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat		7 363 216 000	4 553 103 392	61,84	4 211 992 373	57,20
	067-Industrie	2 458 982 000	1 400 960 939	56,97	1 322 142 342	53,77
	068-Commerce	1 171 295 000	938 295 060	80,11	926 960 177	79,14
	069-Artisanat	834 019 000	176 006 025	21,10	173 155 865	20,76
	070-Secteur privé	1 042 010 000	526 662 276	50,54	520 314 728	49,93
	071-Pilotage et soutien	1 856 910 000	1 511 179 092	81,38	1 269 419 261	68,36
26-Ministère des Mines et des Carrières		6 467 376 000	3 919 256 561	60,60	3 880 230 448	60,00
	072-Mines et carrières	5 321 508 000	3 594 348 566	67,54	3 585 749 841	67,38
	074-Pilotage et soutien des services du Ministère des Mines	1 145 868 000	324 907 995	28,35	294 480 607	25,70
27-Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques		46 253 329 000	19 607 368 677	42,39	18 504 446 544	40,01
	075-Aménagements hydro-agricoles et irrigation	11 432 933 000	8 555 206 099	74,83	8 340 230 989	72,95
	076-Prévention et gestion des crises alimentaires et	3 064 317 000	683 555 529	22,31	665 555 529	21,72
	077-Economie agricole	4 317 366 000	256 064 689	5,93	204 479 057	4,74
	078-Développement durable des productions agricoles	9 816 058 000	3 929 859 713	40,04	3 605 843 262	36,73
	079-Sécurisations foncière en milieu rural et organisation du	2 732 491 000	1 304 685 313	47,75	1 123 796 407	41,13
	080-Pilotage et soutien	14 890 164 000	4 877 997 334	32,76	4 564 541 300	30,65
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques		12 628 985 000	6 969 386 191	55,19	5 159 917 442	40,86
	081-Sécurisation et gestion durable des ressources	2 411 713 000	1 900 812 289	78,82	1 839 430 989	76,27
	082-Productivité et compétitivité des productions animales	2 743 097 000	1 489 929 811	54,32	1 438 990 786	52,46
	083-Santé animale et santé publique vétérinaire	1 935 462 000	400 289 199	20,68	391 369 774	20,22
	084-Développement des productions halieutiques et	1 764 195 000	541 694 040	30,70	449 331 046	25,47
	085-Pilotage et soutien	3 774 518 000	2 636 660 852	69,85	1 040 794 847	27,57

LB_PROG2	PROGRAMME	MT_CRED_CPAJ	ENG_VISE_CP		LIQ	
			MT	TX	MT	TX
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique		19 911 000 000	8 031 605 195	40,34	7 177 781 933	36,05
	086-Gestion durable des ressources forestières et	11 768 915 000	4 784 614 901	40,65	4 116 927 307	34,98
	087-Assainissement de l'environnement et	1 564 118 000	211 009 423	13,49	160 388 553	10,25
	088-Gouvernance environnementale et	988 692 000	105 460 757	10,67	86 560 757	8,76
	089-Economie verte et changement climatique	2 196 718 000	461 949 532	21,03	362 110 234	16,48
	090-Pilotage et soutien	3 392 557 000	2 468 570 582	72,76	2 451 795 082	72,27
30-Ministère des Infrastructures		51 379 727 000	16 193 108 601	31,52	15 363 160 829	29,90
	091-Infrastructures routières	47 692 461 000	14 141 188 213	29,65	13 478 250 181	28,26
	092-Infrastructures ferroviaires, aéroportuaires et maritimes	188 032 000	22 915 740	12,19	0	0,00
	093-Information géographique	149 168 000	125 574 500	84,18	125 574 500	84,18
	094-Pilotage et soutien des services du MI	3 350 066 000	1 903 430 148	56,82	1 759 336 148	52,52
31-Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des		6 581 354 000	1 730 172 553	26,29	1 686 897 553	25,63
	095-Télécoms/TIC	4 308 528 000	860 100 968	19,96	856 735 968	19,88
	096-Postes	225 865 000	5 050 529	2,24	3 937 529	1,74
	097-Pilotage et soutien aux services du MDENP	2 046 961 000	865 021 056	42,26	826 224 056	40,36
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité		4 937 256 000	3 016 797 329	61,10	2 724 650 263	55,19
	098-Transports et météorologie	2 427 636 000	1 891 750 870	77,93	1 737 287 990	71,56
	099-Mobilité et sécurité routière	988 830 000	552 735 704	55,90	464 080 384	46,93
	100-Pilotage et soutien des services du MTMUSR	1 520 790 000	572 310 755	37,63	523 281 889	34,41
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique		745 844 000	129 551 000	17,37	129 551 000	17,37
	019-Droits humains	357 940 000	129 551 000	36,19	129 551 000	36,19
	020-Civisme et citoyenneté	256 930 000	0	0,00	0	0,00
	145-Pilotage et soutien des services du Ministère des Droits	130 974 000	0	0,00	0	0,00
37-Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion		11 541 139 000	6 406 981 728	55,51	5 880 180 592	50,95
	101-Jeunesse	2 532 273 000	1 385 030 061	54,70	1 385 030 061	54,70
	102-Formation professionnelle	4 951 102 000	3 405 666 334	68,79	3 005 666 334	60,71
	103-Insertion professionnelle	2 673 473 000	683 553 722	25,57	579 553 722	21,68
	104-Pilotage et soutien des services du Ministère	1 384 291 000	932 731 611	67,38	909 930 475	65,73
38-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat		5 124 873 000	2 697 343 911	52,63	958 571 522	18,70
	105-Planification et aménagement urbain	1 070 378 000	309 964 335	28,96	290 070 385	27,10
	106-Architecture et construction	2 933 160 000	1 933 194 965	65,91	231 868 517	7,91
	107-Accès aux logements décentes	69 588 000	0	0,00	0	0,00
	108-Pilotage et soutien aux service du MUH	1 051 747 000	454 184 611	43,18	436 632 620	41,51

LB_PROG2	PROGRAMME	MT_CRED_CPAJ	ENG_VISE_CP		LIQ	
			MT	TX	MT	TX
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement		25 059 149 000	11 461 889 194	45,74	9 622 304 461	38,40
	109-Mobilisation des ressources en eau	13 532 681 000	6 823 741 715	50,42	6 107 306 454	45,13
	110-Gerston intégrée des ressources en eau	2 689 004 000	1 059 164 752	39,39	854 589 101	31,78
	111-Eau potable	4 476 582 000	1 944 764 510	43,44	1 467 928 056	32,79
	112-Assainissement	1 625 453 000	548 124 398	33,72	227 200 094	13,98
	113-Pilotage et soutien	2 735 429 000	1 086 093 819	39,70	965 280 756	35,29
43-Ministère de l'Energie		10 665 656 000	2 753 046 937	25,81	2 630 423 057	24,66
	073-Energie	9 815 717 000	2 507 007 604	25,54	2 398 839 724	24,44
	140-Pilotage et soutien des services du Ministère de	849 939 000	246 039 333	28,95	231 583 333	27,25
50-Grande Chancellerie		688 430 000	532 566 196	77,36	532 566 196	77,36
	114-Ordres burkinabè	688 430 000	532 566 196	77,36	532 566 196	77,36
51-Conseil Supérieur de la Communication		963 747 000	463 733 911	48,12	456 152 811	47,33
	115-Régulation du secteur de la communication	963 747 000	463 733 911	48,12	456 152 811	47,33
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la		2 596 115 000	712 017 825	27,43	588 517 825	22,67
	116-Contrôle d'Etat	2 596 115 000	712 017 825	27,43	588 517 825	22,67
54-Conseil Constitutionnel		817 039 000	495 336 111	60,63	424 723 484	51,98
	117-Coordination des actions du Conseil constitutionnel	817 039 000	495 336 111	60,63	424 723 484	51,98
55-Conseil d'Etat		816 320 000	493 826 587	60,49	493 826 587	60,49
	118-Juridiction supérieure de l'ordre administratif	816 320 000	493 826 587	60,49	493 826 587	60,49
56-Cour des Comptes		1 249 527 000	681 174 080	54,51	681 174 080	54,51
	119-Contrôle juridictionnel et contrôle de la gestion des	1 249 527 000	681 174 080	54,51	681 174 080	54,51
57-Cour de Cassation		1 464 939 000	874 084 288	59,67	874 084 288	59,67
	120-Juridiction supérieure de l'Ordre judiciaire	1 464 939 000	874 084 288	59,67	874 084 288	59,67
58-Commission Electorale Nationale Indépendante		378 322 000	192 661 000	50,93	192 661 000	50,93
	121-Elections	378 322 000	192 661 000	50,93	192 661 000	50,93
59-Commission de l'Informatique et des Libertés		372 691 000	242 045 498	64,95	242 045 498	64,95
	122-Protection des données à caractère personnel	372 691 000	242 045 498	64,95	242 045 498	64,95
60-Médiateur du Faso		582 796 000	316 923 000	54,38	316 923 000	54,38
	123-Médiateur du Faso	582 796 000	316 923 000	54,38	316 923 000	54,38
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales		38 592 863 000	38 592 837 025	100,00	38 592 837 025	100,00
	135-Transferts de ressources aux Collectivités Territoriales	38 592 863 000	38 592 837 025	100,00	38 592 837 025	100,00
99-Dépenses Communes Interministérielles		243 500 412 000	16 730 171 360	6,87	16 624 404 065	6,83
	133-Dépenses communes interministérielles	243 500 412 000	16 730 171 360	6,87	16 624 404 065	6,83
Total général		1 918 302 447 000	865 320 669 471	45,11	842 113 526 056	43,90

Source : CID

Annexe 3: Etat d'exécution du plan de déblocage des fonds au 30 juin 2019 (en milliers de Francs CFA)

MINISTERES/INSTITUTIONS	TOTAL DEBLOCAGE INITIAL (1)	Exécution au 2 ^e trimestre 2019			Tx Réf. {2/1}	TX D'EXECUTION GLOBAL {5=3/1}
		PREVISION DEBLOCAGE FIN JUIN {2}	MONTANT TOTAL DEBLOQUE {3}	TX D'EXECUTION TRIMESTRIEL {4=3/2}		
1 Présidence du Faso	19 563 008	13 047 158	9 594 140	73,53	66,69	49,04
2 Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	114 380	53 080	53 080	100,00	46,41	46,41
3 Premier Ministère	16 269 183	4 531 726	2 361 114	52,10	27,85	14,51
4 Parlement	20 867 384	10 433 692	10 433 692	100,00	50,00	50,00
5 Conseil Economique et Social	573 215	573 215	422 905	73,78	100,00	73,78
8 Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	1 736 820	1 729 070	1 408 369	81,45	99,55	81,09
9 Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale	18 686 619	17 096 068	12 118 215	70,88	91,49	64,85
10 Ministère de la Justice	1 650 012	1 343 488	1 105 838	82,31	81,42	67,02
11 Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	203 575 499	101 787 750	101 872 014	100,08	50,00	50,04
12 Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	16 084 732	9 009 479	7 228 431	80,23	56,01	44,94
13 Ministère de la Sécurité	13 926 437	13 836 437	11 780 304	85,14	99,35	84,59
14 Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	27 722 742	14 912 487	13 911 764	93,29	53,79	50,18
15 Ministère Culture, des Arts et Tourisme	4 052 172	3 259 172	2 220 068	68,12	80,43	54,79
17 Ministère de la Fonction Publique, du Travail et la Protection Sociale	5 259 414	2 963 770	1 409 750	47,57	56,35	26,80
18 Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	7 275 372	5 901 979	3 371 443	57,12	81,12	46,34
20 Ministère des Sports et des Loisirs	3 615 453	3 372 382	2 899 134	85,97	93,28	80,19
21 Ministère de la Santé	71 920 775	46 070 025	43 181 440	93,73	64,06	60,04
22 Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	3 632 589	3 586 039	2 093 163	58,37	98,72	57,62
23 Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales	29 811 804	21 259 839	12 762 042	60,03	71,31	42,81
24 Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	72 642 800	36 185 828	36 023 420	99,55	49,81	49,59
25 Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat	2 763 521	1 816 953	1 610 795	88,65	65,75	58,29
26 Ministère des Mines et des Carrières	4 608 765	3 433 765	3 433 765	100,00	74,51	74,51
27 Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	15 510 188	7 303 867	5 727 787	78,42	47,09	36,93
28 Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	2 725 667	2 608 600	1 777 493	68,14	95,71	65,21

	TOTAL DEBLOCAGE INITIAL (1)	Exécution au 2 ^e trimestre 2019			Tx Réf. {2/1}	TX D'EXECUTION GLOBAL {5=3/1}
		PREVISION DEBLOCAGE FIN JUIN {2}	MONTANT TOTAL DEBLOQUE {3}	TX D'EXECUTION TRIMESTRIEL {4=3/2}		
MINISTERES/INSTITUTIONS						
29 Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	3 507 880	2 232 616	1 742 857	78,06	63,65	49,68
30 Ministère des Infrastructures	26 500 754	8 325 240	7 833 360	94,09	31,42	29,56
31 Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	4 266 945	2 872 514	1 779 014	61,93	67,32	41,69
32 Ministère du Transport, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	1 611 860	1 610 710	807 105	50,11	99,93	50,07
35 Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	254 127	163 801	116 297	71,00	64,46	45,76
37 Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes	6 785 037	4 863 063	4 220 814	86,79	71,67	62,21
38 Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	102 345	0	0	0,00	0,00	0,00
42 Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	4 776 446	3 766 696	1 769 689	46,98	78,86	37,05
43 Ministère de l'Energie	3 010 448	3 010 448	1 345 623	44,70	100,00	44,70
50 Grande Chancellerie	461 934	461 934	461 934	100,00	100,00	100,00
51 Conseil Supérieur de la communication	1 021 083	610 542	258 770	42,38	59,79	25,34
52 Autorité Supérieure du Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	624 084	571 894	340 104	59,47	91,64	54,50
54 Conseil Constitutionnel	70 324	55 324	50 324	90,96	78,67	71,56
55 Conseil d'Etat	222 470	222 470	222 460	100,00	100,00	100,00
56 Cour des Comptes	361 133	320 478	320 478	100,00	88,74	88,74
57 Cour de Cassation	447 392	442 378	387 694	87,64	98,88	86,66
58 Commission Electorale Nationale Indépendante	378 322	192 661	192 661	100,00	50,93	50,93
59 Commission de l'Informatique et des Libertés	372 691	242 045	242 045	100,00	64,95	64,95
60 Médiateur du Faso	582 796	316 923	532 313	167,96	54,38	91,34
98 Transferts des ressources aux collectivités territoriales	38 592 837	38 592 837	38 592 837	100,00	100,00	100,00
TOTAL GENERAL	658 539 457	394 990 442	350 016 543	88,61	59,98	53,15

Source : CID-SIGASPE/DG-CMEF, juin 2018

Annexe 4: situation de consommation d'électricité de 2017 à 2019 à fin juin (en milliers de FCFA)

SECTION	Consommation d'électricité	TOTAL	TOTAL	TOTAL
	MINISTERES ET INSTITUTIONS	A FIN AVRIL 2017	A FIN AVRIL 2018	A FIN AVRIL 2019
01	Présidence du Faso	256 838 407	251 779 142	239 121 865
02	Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	8 811 345	8 569 251	7 323 275
03	Premier Ministère	27 662 433	33 651 108	43 371 401
09	Ministère de la Sécurité Interieure	308 793 435	228 775 340	168 208 117
	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	0	0	180 177 318
10	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civile	203 927 189	201 588 669	189 343 340
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	814 908 765	790 809 107	729 186 681
12	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	30 078 498	32 855 344	31 226 331
	Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	0	0
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	750 244 827	749 359 416	673 709 285
15	Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	75 462 008	80 424 230	81 148 262
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	34 008 389	33 551 993	68 778 150
19	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	74 751 113	84 551 013	71 592 610
20	Ministère des Sports et des Loisirs	54 458 756	55 301 556	52 158 505
21	Ministère de la Santé	1 277 400 856	1 378 307 858	1 281 657 000
23	Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	197 073 462	203 772 422	203 640 337
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	296 439 310	304 695 222	298 686 744
25	Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat	28 897 048	28 846 645	31 820 329
26	Ministère de l'Energie	8 972 756	4 986 012	16 961 612
	Ministère des Mines et des Carrières	0	10 180 439	4 139 104
27	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	179 420 571	185 023 506	181 828 756
	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	22 583 092	27 592 359	26 383 503
29	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	75 134 291	76 585 028	77 637 322
	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	9 144 705	7 605 521	13 030 572
30	Ministère des Infrastructures	180 118 409	185 975 285	140 150 778
18	Ministère de la Communication et des Relations Avec le Parlement	178 942 487	199 885 863	172 926 527
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	92 863 620	95 618 592	88 512 745
	Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles	19 932 925	19 810 168	17 370 618
	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	88 885 556	72 945 471	90 424 615
	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	22 342 047	24 543 011	34 468 254
05	Conseil Economique et Social	9 931 413	9 959 309	8 120 152
51	Conseil Supérieur de la Communication	10 909 671	9 767 204	27 666 911
54	Conseil Constitutionnel	7 575 501	7 948 676	6 582 195
57	Cour de Cassation	11 925 113	11 271 789	10 781 656
55	Conseil d'Etat	-	1 498 637	0
56	Cour des Comptes	7 826 462	6 749 598	6 592 921
58	Commission Nationale Indépendante (CENI)	-	0	0
59	Commission Informatique et des Libertés	-	1 509 009	3 844 327
52	Autorité Supérieure du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	6 460 364	5 949 100	5 742 162
60	Médiateur du Faso	-	3 603 400	10 521 167
50	Grande Chancellerie	7 805 775	6 647 541	5 001 287
	Assemblée Nationale	37 548 638	43 538 563	41 387 387
	Haute Cour de Justice	995 768	0	0
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	128 517 551	207 096 424	148 008 308
	TOTAUX	5 547 592 556	5 693 128 821	5 489 232 429

Source : DGAIE

Annexe 5 : situation de consommation d'eau de 2017 à 2019 à fin mars (en milliers FCFA)

SECTION	CONSUMMATION D'EAU	TOTAL	TOTAL	TOTAL
	MINISTERES ET INSTITUTIONS	A FIN AVRIL 2017	A FIN AVRIL 2018	A FIN AVRIL 2019
01	Présidence du Faso	490 200 982	471 185 647	562 103 551
02	Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	2 826 655	1 635 828	1 654 801
03	Premier Ministère	10 232 250	20 654 340	15 261 409
09	Ministère de la Sécurité Interieure	104 033 235	113 025 650	57 129 304
	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	0	94 207 274	63 090 725
10	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	128 945 875	143 225 285	164 957 536
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	688 363 772	932 683 413	829 997 396
12	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	44 077 531	2 776 252	4 554 672
	Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	0	0
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	106 030 619	125 518 351	165 378 180
15	Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	26 927 808	31 019 829	32 614 479
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	7 779 827	5 295 259	4 488 146
19	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	24 495 884	24 534 737	26 263 578
20	Ministère des Sports et des Loisirs	8 764 004	11 440 142	16 524 259
21	Ministère de la Santé	428 538 554	406 796 232	517 921 421
23	Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	48 921 861	54 264 411	59 443 810
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	111 505 982	91 738 327	91 828 621
25	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat	3 065 246	7 552 196	6 977 626
26	Ministère de l'Energie	16 185 098	7 176 171	1 202 561
	Ministère des Mines et des Carrières	0	1 040 722	395 837
27	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	42 668 913	45 375 237	48 540 535
	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	15 429 259	19 471 788	22 915 039
29	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	59 630 162	63 392 299	77 841 586
	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	59 693 569	160 382 844	27 133 864
30	Ministère des Infrastructures	0	0	25 454 216
18	Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlement	18 751 151	18 037 208	28 454 734
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	5 405 966	2 742 882	2 600 032
	Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles	604 841	1 275 132	1 721 757
	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	2 360	0	3 386 153
	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	813 953	1 660 035	1 414 845
05	Conseil Economique et Social	13 885 342	7 964 290	9 622 007
51	Conseil Supérieur de la Communication	4 999 322	4 790 765	3 225 607
54	Conseil Constitutionnel	1 315 164	1 074 531	2 208 369
57	Cour de Cassation	4 357 350	3 713 660	2 866 809
55	Conseil d'Etat	0	0	0
56	Cour des Comptes	0	3 072 229	3 105 316
58	Commission Electorale Nationale Independante (CENI)	669 005	890 436	1 541 965
59	Commission Informatique et des Libertés	0	0	2 461 922
	Institut National des Statistiques et de la Démographie	0	389 305	1 055 000
52	Autorité Superieur du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	0	625 234	600 766
60	Médiateur du Faso	538 971	1 420 313	3 286 376
50	Grande Chancellerie	1 596 139	0	3 151 631
	Assemblée Nationale	2 199 267	2 681 345	8 176 652
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	11 032 179	11 258 648	17 582 028
	TOTAL	2 494 488 096	2 895 988 247	2 920 135 121

Source : DGAIE

Annexe 6: situation de consommation téléphonique de 2017 à 2019 à fin juin (en milliers de FCFA)

SECTION	CONSOMMATION DE TELEPHONE	TOTAL	TOTAL	TOTAL
	MINISTERES OU INSTITUTIONS	A FIN MAI 2017	A FIN MAI 2018	A FIN MAI 2019
01	Présidence du Faso	154 222 454	190 837 970	192 206 278
02	Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Minisres	1 028 502	876 553	738 762
03	Premier Ministère	10 681 338	17 091 247	13 872 718
09	Ministère de la Sécurité Interieure	127 096 498	122 185 203	227 157 251
	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	0	11 995 841	10 807 247
10	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	23 906 682	27 391 286	28 732 305
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	311 137 667	217 697 942	282 676 233
12	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	14 456 100	60 671 512	61 870 655
	Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	0	1 911 650
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	439 872 554	444 650 561	440 210 568
15	Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	4 837 037	5 705 908	5 337 955
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	12 199 021	7 003 580	7 249 265
19	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	14 889 491	12 434 264	12 101 072
20	Ministère des Sports et des Loisirs	4 066 820	5 127 563	5 698 309
21	Ministère de la Santé	40 048 506	62 737 842	55 146 723
23	Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	20 567 093	17 145 742	12 016 256
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	25 898 754	21 398 362	18 292 438
25	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat	12 714 743	10 711 784	11 364 498
26	Ministère de l'Energie	2 894 591	7 124 270	8 540 546
	Ministère des Mines et des Carrières	0	1 794 169	9 709 381
27	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	24 094 424	43 291 159	43 372 889
	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	5 139 784	5 513 121	10 747 449
29	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	17 990 265	13 767 664	13 766 931
	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	-	608 761	1 281 903
30	Ministère des Infrastructures	20 980 813	22 333 723	22 498 793
18	Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlement	17 570 203	18 619 360	20 090 730
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	11 460 172	8 389 078	11 984 014
	Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles	2 037 914	1 870 056	1 208 906
	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	2 906 399	2 360 169	2 697 675
	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	360 192 865	362 987 352	371 917 563
05	Conseil Economique et Social	894 209	1 997 265	1 613 082
51	Conseil Supérieur de la Communication	7 372 535	6 475 668	6 064 604
54	Conseil Constitutionnel	473 601	162 141	268 428
57	Cour de Cassation	-	0	0
55	Conseil d'Etat	174 708	171 118	224 455
56	Cour des Comptes	1 478 650	173 766	264 737
58	Commission Nationale Independante (CENI)	-	0	0
59	Commission Informatique et des Libertés	450 024	592 998	696 309
52	Autorité Superieur du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	7 653 074	7 009 096	6 678 525
60	Médiateur du Faso	-	0	0
50	Grande Chancellerie	967 026	768 372	1 124 391
	Assemblée Nationale	19 161 816	58 065 069	55 060 031
	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	761 116	56 170 106	57 136 219
99	Dépenses Communes Interministérielles (PERSONNALITES DE L'ETAT-ONATEL)	44 337 794	0	0
	Dépenses Communes Interministérielles (PERSONNALITES DE L'ETAT-ORANGE)	16 750 000	21 335 000	15 469 042
	TOTAUX	1 783 365 243	1 877 242 641	2 049 806 786

Annexe 7: situation des restes à liquider des dépenses engagés visés par ministères à fin juin 2019 (en milliers de FCFA)

Ministère_Institution	Montant_ENG_CF	Liquidation		Reste_Liquidation	
		Montant (FCFA)	Taux(%)	Montant (FCFA)	Taux(%)
01 Présidence du Faso	7 427 964 648	7 027 964 648	94,61	400 000 000	5,39
02 Secrétariat Général Gouvernement et du Conseil de Ministres	424 705 731	367 086 547	86,43	57 619 184	13,57
03 Premier Ministre	3 373 848 005	3 197 127 845	94,76	176 720 160	5,24
04 Parlement	20 867 384 000	20 867 384 000	100,00	0	0,00
05 Conseil Economique et Social	529 203 404	528 876 800	99,94	326 604	0,06
08 Ministère de l'Intégration Africaine	1 618 398 244	1 496 460 894	92,47	121 937 350	7,53
09 Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	19 542 962 174	18 406 774 874	94,19	1 136 187 300	5,81
10 Ministère Justice	10 789 013 310	10 165 910 164	94,22	623 103 146	5,78
11 Ministère de la Défense Nationale	68 869 760 001	68 869 663 222	100,00	96 779	0,00
12 Ministère des Affaires Etrangère et	9 153 887 682	8 233 678 117	89,95	920 209 565	10,05
13 Ministère de la sécurité	44 421 246 589	43 556 941 651	98,05	864 304 938	1,95
14 Ministère de l'Economie ,des Finar	39 657 229 945	36 031 351 311	90,86	3 625 878 634	9,14
15 Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	3 994 522 392	3 817 725 025	95,57	176 797 367	4,43
17 Ministère de la Fonction Publique,	5 827 089 852	5 649 724 911	96,96	177 364 941	3,04
18 Ministère de la Communication et	4 754 763 032	4 588 108 930	96,50	166 654 102	3,50
20 Ministère des Sports et des Loisirs	4 453 353 743	4 012 486 559	90,10	440 867 184	9,90
21 Ministère de la Santé	93 863 265 202	92 200 356 648	98,23	1 662 908 554	1,77
22 Ministère de la Femme, de la Solid	6 273 434 353	6 203 247 618	98,88	70 186 735	1,12
23 Ministère de l'Education Nationale	235 680 424 562	233 095 184 729	98,90	2 585 239 833	1,10
24 Ministère de l'Enseignement Supér	38 768 497 004	38 527 636 876	99,38	240 860 128	0,62
25 Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat	3 784 681 106	3 493 255 684	92,30	291 425 422	7,70
26 Ministère des Mines et des Carrièr	3 919 256 561	3 880 230 448	99,00	39 026 113	1,00
27 Ministère de l'Agriculture et des Amenagements Hydrauliques	11 614 087 911	10 966 722 087	94,43	647 365 824	5,57
28 Ministère des Ressources Animales,	5 912 800 899	4 217 281 850	71,32	1 695 519 049	28,68
29 Ministère de l'Environnement ,de l	7 290 710 134	7 105 602 166	97,46	185 107 968	2,54
30 Ministère des Infrastructures du D	3 013 800 791	2 183 853 019	72,46	829 947 772	27,54
31 Ministère du Développement de l'I	1 730 172 553	1 686 897 553	97,50	43 275 000	2,50
32 Ministère des Transports, de la M	1 244 382 674	1 170 396 756	94,05	73 985 918	5,95
35 Ministère des Droits Humains et d	129 551 000	129 551 000	100,00	0	0,00
37 Ministère de la Jeunesse, de la For	5 970 593 135	5 843 791 999	97,88	126 801 136	2,12
38 Ministère de l'Urbanisme et l'Habi	1 085 839 822	1 047 067 433	96,43	38 772 389	3,57
42 Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	4 805 552 902	4 138 039 948	86,11	667 512 954	13,89
43 Ministère de l'Énergie	1 970 928 002	1 895 622 122	96,18	75 305 880	3,82
50 Grande Chancellerie	532 566 196	532 566 196	100,00	0	0,00
51 Conseil Supérieur de la Commun	451 784 221	444 203 121	98,32	7 581 100	1,68
52 ASCE/LC	711 446 963	587 946 963	82,64	123 500 000	17,36
54 Conseil Constitutionnel	495 336 111	424 723 484	85,74	70 612 627	14,26
55 Conseil d'Etat	478 305 088	478 305 088	100,00	0	0,00
56 Cours des Comptes	681 039 224	681 039 224	100,00	0	0,00
57 Cours de Cassation	804 351 540	804 351 540	100,00	0	0,00
58 CENI	192 661 000	192 661 000	100,00	0	0,00
59 Commission de l'Informatique et e	242 045 498	242 045 498	100,00	0	0,00
60 Médiateur du Faso	316 923 000	316 923 000	100,00	0	0,00
98 Transferts des Ressources aux Col	29 336 537 051	29 336 537 051	100,00	0	0,00
99 Dépenses Commune Interministér	15 195 487 753	15 089 720 458	99,30	105 767 295	0,70
Total général	722 201 795 008	703 733 026 057	97,44	18 468 768 951	2,56

Source :

DGAIE

Annexe 8 : Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs pour l'accord au titre de la FEC-FMI -2018 (en milliard de FCFA)

	2019							
	Mars		juin		Septembre		Décembre	
	Prog	Réalisations	Prog	Réalisations	Prog	Réalisations	Prog	Réalisations
Critères de réalisation quantitatifs								
Plafond de financement intérieur net de l'administration centrale	0,0	71,2	100,0	14,9	146,0		159,0	
Plafond du montant de la nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantis par l'Etat (1)(2)	370,0		370,0		370,0		370,0	
plafond de l'Accumulation d'arriérés de paiements extérieurs(1)	0,00		0,00		0,00		0,00	
Plafond du montant garanti par le gouvernement des prêts intérieurs aux fournisseurs et contracteur	0,00		0,00		0,00		0,00	
Plafond du montant garanti par le gouvernement sur le préfinancement bancaire pour l'investissement public	0,00		0,00		0,00		0,00	
Objectifs indicatifs								
Plafond de l'Accumulation d'arriérés de paiements intérieurs(1)	0,0		0,0	-	0	-	0	-
Plafond du déficit budgétaire global, dons compris	0,0	+17,5	130,0	20,6	196,0		259,0	
Plancher des Recettes de l'Etat (y compris PC & PCS)	376,0	405,3	798,0	929,8	1262,0		1697,0	
<i>DGD (y compris PC CEDEAO et PC UEMOA)</i>								
<i>DGI</i>								
<i>DGTCP (hors privatisation & principal sur prêts et avances)</i>								
Le plancher des dépenses sociales courantes en faveur de la réduction de la pauvreté	48,0		88,0	128,0	176,0		176,0	
Plafond du stock des demandes des remboursements de la TVA certifié et non payée de plus de 30 jours	45,0		40,0		40,0		40,0	
Plafond du montant de la valeur nominale des PPP contractés	200,0		200,0		200,0		200,0	
Pour mémoire :								

(1) A observer de manière continue

(2) La limite n'est pas liée à des projets particuliers

Annexe 9 : tableau récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2019 à fin juin (en milliard FCFA)

NATURE	2018		2019		VARIATION CP LFI-2018-2019		VARIATION CP 2018-2019 ajusté	
	CP	CP ajusté	CP LFI	CP LFI ajusté*	MONTANT	EN %	MONTANT	EN %
Ressources totales	2053,05	2053,05	1954,56	1954,56	-98,49	-4,80	-98,49	-4,80
Recettes ordinaires	1760,78	1760,78	1697,00	1697,00	-63,78	-3,62	-63,78	-3,62
Recettes extraordinaires	292,27	292,27	257,56	257,56	-34,71	-11,88	-34,71	-11,88
DEPENSES ORDINAIRES	1 341,15	1 321,20	1 580,18	1 577,82	239,03	17,82	256,62	19,42
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	99,71	99,71	100	100	0,29	0,29	0,29	0,29
DÉPENSES DE PERSONNEL	630,73	630,73	835,9	835,9	205,17	32,53	205,17	32,53
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	151,58	145,43	154,21	156,11	2,63	1,74	10,68	7,34
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	458,62	444,83	489,57	485,31	30,95	6,75	40,48	9,10
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,5	0,5	0,5	0,5	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES EN CAPITAL	1 100,17	861,69	633,11	635,47	-467,06	-42,45	-226,22	-26,25
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	1 087,67	849,19	628,06	630,42	-459,61	-42,26	-218,77	-25,76
FINANCEMENT ETAT	779,01	540,52	333,07	335,43	-445,94	-57,24	-205,09	-37,94
ETAT SEUL	711,26	472,78	291,87	302,41	-419,39	-58,96	-170,37	-36,04
CONTRE PARTIE	67,75	67,75	41,2	33,02	-26,55	-39,19	-34,73	-51,26
FINANCEMENT EXTERIEUR	308,66	308,66	294,99	294,99	-13,67	-4,43	-13,67	-4,43
SUBVENTION	174,22	174,22	164,29	164,29	-9,93	-5,70	-9,93	-5,70
PRÊT	134,44	134,44	130,7	130,7	-3,74	-2,78	-3,74	-2,78
TRANSFERTS EN CAPITAL	12,5	12,5	5,06	5,06	-7,44	-59,52	-7,44	-59,52
Dépenses totales	2 441,32	2 182,89	2 213,29	2 213,29	-228,03	-9,34	30,40	1,39
Epargne budgétaire	419,63	439,58	116,82	119,18	-302,81	-72,16	-320,40	-72,89
Solde budgétaire global	-388,27	-129,84	-258,73	-258,73	129,54	-33,36	-128,89	99,27